



Comment réaliser une analyse de développement durable?

Guide d'utilisation de la grille d'analyse de développement durable adaptée par la Francophonie

Document réalisé par :

Olivier Riffon, M.Sc.A., Éco-conseiller diplômé

David Tremblay, M.Sc., Éco-conseiller diplômé

Sous la direction de :

Claude Villeneuve, professeur titulaire,

2014

Université du Québec à Chicoutimi

Ce Guide a été réalisé avec le concours financier et la participation de l'IFFD, organe subsidiaire de l'OIF.



AVERTISSEMENTS

- Dans ce document, la forme masculine sera utilisée de manière à éviter d'alourdir le texte.
- Le contenu de ce texte, bien qu'appartenant à ses auteurs, s'est alimenté du travail de nombreux bénévoles et étudiants universitaires, dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean (Québec, Canada), à Strasbourg (France) et ailleurs dans le monde entre autres lors des ateliers de formation sur la grille qui se sont déroulées dans des pays de la Francophonie en 2013 et 2014. Les auteurs tiennent à souligner la contribution à l'évolution de l'outil de M. Sibi Bonfils, professeur-associé à la Chaire en éco-conseil et de M. Tounao Kiri, Spécialiste de programme Stratégies nationales et Cadres institutionnels du développement durable à l'IFDD dans le cadre de ces ateliers.
- Il ne saurait être question de restreindre la circulation de la GADD_F et de son Guide d'utilisation, on pourra donc se les procurer au <http://ecoconseil.ugac.ca/outils/>
- Toute personne qui désire utiliser la méthode d'analyse décrite dans ce texte pourra le faire à la condition de citer la source :

Villeneuve et coll. (2014). Comment réaliser une analyse de développement durable? Guide d'utilisation de la grille d'analyse de développement durable adaptée par la Francophonie. Département des sciences fondamentales, Université du Québec à Chicoutimi.

Introduction : Qu'est-ce qu'un développement durable	1
1 Pourquoi cette grille d'analyse	3
2 Avant d'utiliser cette grille d'analyse	5
2.1 Quand utiliser la grille	5
2.2 Prémisses à l'analyse	7
2.2.1 Définition de la portée de l'analyse	7
2.2.2 L'analyse des besoins	7
2.2.3 L'acquisition de connaissances	7
3 Méthodologie pour l'utilisation de la grille d'analyse	8
3.1 Analyse sommaire	8
3.2 Analyse détaillée	9
Obligation de considérer l'ensemble des objectifs	9
4 Résultats de l'analyse	10
5 Comment réaliser une analyse détaillée	10
5.1 Pondération des objectifs	10
5.2 L'évaluation des objectifs	12
5.3 Actions actuelles et futures, pistes de bonification	13
5.4 Commentaires	13
5 Interpréter les résultats de l'analyse	14
5.1 Pentagone, indice de gouvernance et diagrammes radars	14
5.2 Priorisation	15
5.3 Indice de cohérence	16
5.4 Indice de la qualité des données	16
6 Les suites de l'évaluation	19
Conclusion	21
Bibliographie	22

Liste des annexes

Annexe 1 : Quoi, Pourquoi, Comment des dimensions, thèmes et objectifs

Annexe 2 : Détails du calcul des résultats globaux (dimensions et thèmes)

Annexe 3 : Historique de la grille d'analyse de la Chaire en éco-conseil

Introduction : Qu'est-ce qu'un développement durable

L'humain a la capacité de se projeter dans le futur, d'anticiper certains événements, certains besoins. Depuis des centaines de milliers d'années, cette capacité à anticiper les événements et à résoudre des problèmes nous a permis d'évoluer, d'adapter nos comportements et nos outils pour mieux vivre dans la nature.

De tout temps, dans toutes les époques et toutes les cultures, à des degrés divers, les humains se sont intéressés à leur futur. Ainsi, le questionnement sur la durabilité des activités humaines ne date pas d'hier. Toutefois, depuis l'industrialisation de nos sociétés, trois éléments ont entraîné une pression accrue sur les ressources renouvelables et non renouvelables, allant jusqu'à menacer certains écosystèmes, voire certaines populations :

- la croissance démographique mondiale ;
- l'augmentation de l'espérance de vie ;
- l'augmentation de la consommation par personne.

Cette pression sur les ressources oblige l'humanité à concevoir son développement autrement. C'est pourquoi le concept du développement durable a fait une avancée importante au niveau international, au niveau local et dans les organisations.

Mais qu'est-ce qu'un développement durable?

La définition la plus universelle de la notion du développement durable est celle issue du rapport de la Commission Brundtland : « *Un développement qui permette de répondre aux besoins de la génération actuelle sans remettre en cause la capacité des générations futures à répondre aux leurs.* » (CMED, 1988). Ce rapport souligne que deux concepts sont inhérents à cette notion : le concept de besoins, et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité; l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir ».

Bien qu'elle fasse consensus, cette définition peut paraître vague et elle est difficile à mettre en application concrètement dans une organisation. Elle ne précise pas quels sont les besoins à rencontrer, ni la portée de son application dans les organisations et dans la société. Elle donne malgré tout une bonne base pour l'action, car elle contient des pistes sur ce qu'il faudrait faire pour assurer la mise en œuvre d'un développement plus durable :

- Se préoccuper des besoins fondamentaux d'abord (logement, éducation, nourriture), ce qui signifie aussi réduire la précarité des populations marginalisées ;
- Ne pas prendre à la nature plus que ce qu'elle peut donner et éviter d'y rejeter plus de déchets qu'elle ne peut en absorber ;

- Répartir équitablement les bénéfices du progrès scientifique, technique et social ;
- Agir avec précaution et garder des marges de manœuvre pour les générations futures ;
- Assurer une gestion optimale de ressources pour qu'elles profitent au plus grand nombre.

Le développement durable est un concept complexe, englobant, qui évolue avec le temps. Il ne peut pas être conçu de manière seulement technique, économique ou matérielle. Il faut un concept plus riche et plus large. Il faut imaginer un développement qui :

- Intègre des dimensions intellectuelles, affectives, morales et éthiques ;
- Considère plusieurs échelles d'action, du local au global ;
- Inclut des objectifs à court et à long terme ;
- Cherche à maximiser les avantages locaux et à minimiser les impacts négatifs locaux, régionaux et globaux ;
- Se soucie de culture et d'équité.

Ainsi, ce qui était considéré comme du développement durable il y a cinquante ans ne l'est plus nécessairement aujourd'hui. Et ce qui l'est aujourd'hui ne le sera pas nécessairement dans le futur. Di Castri (1998) rappelle à cet effet que : « La seule chose qui soit durable dans l'histoire du vivant, c'est le changement et l'adaptation ».

Les problèmes et les solutions de développement durable sont donc complexes. Toutefois, nous faisons le choix de cette complexité consciemment, en décidant d'inclure une multitude d'avis différents et d'échanger les idées pour prendre de meilleures décisions. C'est pourquoi il faut chercher un dialogue constant entre les acteurs du développement. Voilà ce que nous vous demandons de garder à l'esprit, en arrière-plan, lors de l'utilisation de cette grille d'analyse.

1 Pourquoi cette grille d'analyse

Pour orienter des politiques, des stratégies, des programmes ou des projets (PSPP) de développement durable, pour bonifier ses lacunes ou pour en caractériser l'avancement, il faut des outils appropriés. Trois éléments militent particulièrement en faveur d'outils permettant une mise en œuvre opérationnelle du développement durable :

- Le développement durable pensé uniquement comme idéologie n'est pas garant d'une démarche pragmatique et responsable sur le terrain pour répondre aux besoins légitimes des communautés au présent. (Di Castri, 2002) ;
- Le terme a été galvaudé au point où il est essentiel de développer des outils qui permette de savoir, par une démarche rigoureuse, si un projet respecte certains principes de base du développement durable ;
- La notion de développement durable est malgré tout devenue incontournable, et la première étape pour le mettre en œuvre réside dans la volonté de faire les choses autrement et d'accepter le questionnement qui s'impose, questionnement qui doit être balisé.

La Grille d'analyse de développement durable de la Francophonie (GADD-F) vise à répondre à ces trois constats. Il s'agit d'un outil de questionnement selon six dimensions (éthique, écologique, sociale, économique, culturelle et de gouvernance) qui permet d'évaluer dans quelle mesure des PSPP favorisent l'amélioration des conditions humaines par son action sur le réel. Elle permet à ceux qui l'appliquent de se situer et de proposer des pistes de bonification à des PSPP, dans une perspective d'amélioration continue. L'analyse peut aussi servir à fixer des objectifs, à identifier des indicateurs, à éclairer la prise de décision ou à trouver des compromis favorisant l'appropriation des PSPP.

Cette grille d'analyse est constituée de principes, de thèmes et d'objectifs inspirés de l'analyse des textes des grandes conférences et conventions internationales (Stratégie mondiale de la Conservation, Commission Brundtland, Stratégie pour l'avenir de la Vie, Agenda 21, L'Avenir que nous voulons, etc.). Les objectifs proposés pour chaque dimension servent à composer un indice de la capacité d'un projet à satisfaire aux conditions du développement durable.

La grille est composée de six tableaux (se référer à la grille d'analyse). Chaque tableau propose un principe et des thèmes. Ces thèmes se déclinent en objectifs qui peuvent être pondérés et évalués en fonction de l'application (PSPP). Pour chaque objectif, des explications, des justifications et des exemples sont repris directement dans le fichier électronique de la grille pour en faciliter l'usage (le triangle rouge situé dans le coin supérieur droit des cases permet d'accéder à ces précisions) (Annexe 1).

Chacune des dimensions considérées dans la grille correspond à des principes spécifiques et vise à répondre à des besoins précis :

- La dimension éthique vise à répondre aux besoins d'équité, de justice, de solidarité, de cohérence ;
- La dimension écologique vise à répondre aux besoins de qualité du milieu et de pérennité des ressources ;
- La dimension sociale vise à répondre aux besoins sociaux et aux aspirations individuelles, aux besoins de paix et de sécurité, à l'amélioration de la qualité de vie et la cohésion des sociétés ;
- La dimension économique vise à répondre aux besoins matériels, à maintenir et améliorer les mécanismes qui permettent aux sociétés humaines de satisfaire leurs besoins par des échanges de leurs avantages comparatifs ;
- La dimension culturelle vise à répondre aux besoins d'affirmation, d'expression, de protection et de mise en valeur de la diversité des traits culturels ;
- La dimension de gouvernance vise à répondre à des besoins de participation, de démocratie, d'intégration et de transparence.

Ces six dimensions sont étroitement imbriquées et les décisions prises dans le but d'en favoriser une peuvent imposer une charge sur une autre. Il est important pour les analystes de toujours garder en tête ces synergies. Des actions bonifiant un ou des objectifs ne doivent pas avoir d'impacts négatifs sur d'autres objectifs.

Enfin, la grille permet deux modes d'utilisation, l'analyse sommaire et l'analyse détaillée. Le choix d'un ou l'autre dépend de la nature des PSPP et des objectifs de l'analyse. Des outils de représentation graphique sont aussi générés automatiquement via une analyse détaillée.

2 Avant d'utiliser cette grille d'analyse

2.1 Quand utiliser la grille

L'utilisation de la GADD-F devrait idéalement être considérée comme un processus d'amélioration continue. Pour des PSPP, une telle approche implique de faire une évaluation sur une base régulière afin de valider qu'ils évoluent dans le sens désiré :

- En amont, l'analyse permet de vérifier si l'acquisition des connaissances et l'analyse des besoins sont suffisantes, elle permet de vérifier quels sont les éléments qui sont sous-représentés ou manquants ;
- Durant la mise en œuvre l'analyse permet de vérifier la pertinence de la planification, d'orienter les actions, de rechercher des compromis et de formuler des pistes de bonification prioritaires ;
- L'analyse *a posteriori* permet de valider l'ensemble des orientations prises. Il s'agit d'un retour sur les actions établies, car certaines de celles-ci pourraient présenter des effets contre-intuitifs. Elle peut viser l'acquisition de connaissance pour améliorer les PSPP futurs.

Dans le cadre de PSPP, la GADD-F peut également être utilisée à toutes les étapes du cycle de gestion, tel que précisé à la Figure 1.

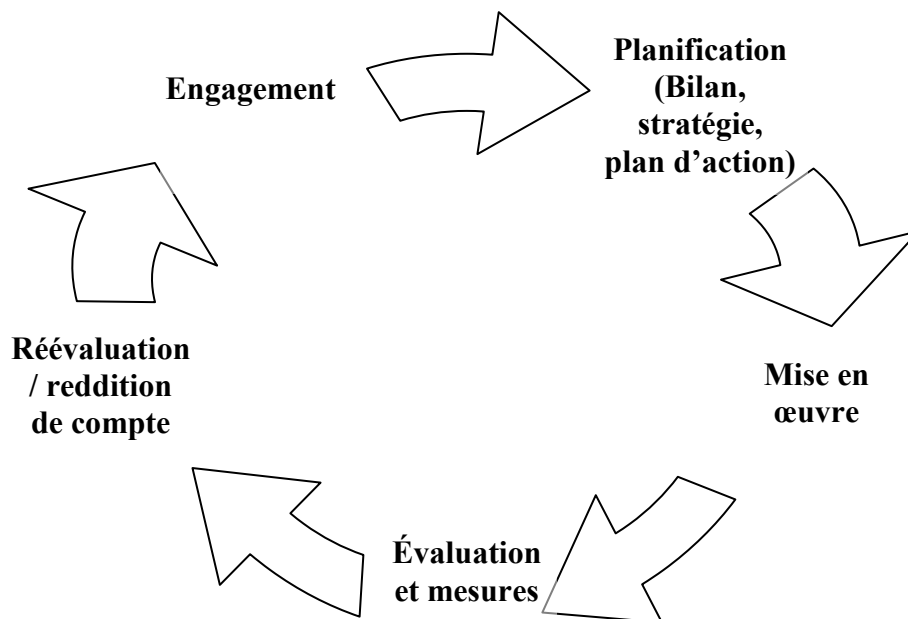


Figure 1 Cycle de gestion du développement durable

- Lors de l'engagement, l'analyse permet d'identifier les objectifs et les principes prioritaires qui vont guider les PSPP. L'analyse permet d'identifier les grands enjeux et besoins auxquels les PSPP devront répondre.
- L'étape suivante est la planification, qui se subdivise en trois sous-étapes : le bilan, la planification stratégique et le plan d'action. La planification implique un questionnement sur le positionnement des initiateurs des PSPP dans leur contexte.
 - Le bilan peut être réalisé en effectuant une analyse de développement durable sur l'ensemble des activités, pour identifier les forces et les lacunes.
 - La planification stratégique permet d'identifier les enjeux, orientations et objectifs en matière de DD, qui peuvent être identifiés et priorisés grâce à la grille d'analyse.
 - Le plan d'action de DD concrétise les PSPP et peut accompagner l'élaboration d'indicateurs et de cibles. La grille d'analyse permet de vérifier si les actions, prises isolément ou conjointement, favorisent d'atteindre les objectifs de développement durable.
- La mise en œuvre implique la réalisation des actions et, dans plusieurs cas, la recherche de compromis, lesquels peuvent être éclairés par les résultats et les pistes de bonification proposées lors d'une analyse de développement durable.
- La phase d'évaluation et de mesure implique le suivi des indicateurs et la recherche de mesures de bonification. La grille d'analyse peut servir à élaborer ces indicateurs et à prioriser certaines pistes de bonification.
- La phase de reddition de comptes implique une communication sur l'atteinte des objectifs. Les outils graphiques de la GADD-F permettent de communiquer les résultats des évaluations des PSPP.
- La réévaluation implique un retour sur l'expérience et la réflexion sur la poursuite des PSPP. Une évaluation globale avec la grille d'analyse permet de constater le chemin parcouru et de se donner de nouvelles priorités.

2.2 Prémisses à l'analyse

Au-delà de la recherche rigoureuse ayant mené à la conception de la GADD-F, il faut se rappeler qu'il ne suffit pas d'avoir de bons outils pour analyser des PSPP. Ces outils doivent être utilisés de façon rigoureuse, en portant une attention particulière à trois éléments : la portée de l'analyse, l'analyse des besoins et l'acquisition des connaissances.

2.2.1 Définition de la portée de l'analyse

Pour mesurer l'avancée du développement durable, il est important de déterminer d'abord la portée de l'analyse. Il s'agit d'identifier les limites géographiques, temporelles, opérationnelles (étapes du cycle de vie) de l'évaluation pour limiter la quantité d'information à acquérir. Les difficultés rencontrées dans l'analyse de développement durable viennent souvent du fait que l'équipe d'analystes n'a pas bien défini, de façon consensuelle, la portée de l'analyse. L'utilisation de la grille nécessite un questionnement préalable sur l'application qui doit en être faite, ainsi que sur les objectifs de l'analyse.

2.2.2 L'analyse des besoins

Le second questionnement préalable à l'analyse concerne les besoins auxquels les PSPP doivent répondre. Il existe une multitude d'enjeux, d'objectifs, d'indicateurs de développement durable qui peuvent être visés. De même, des PSPP peuvent identifier les compromis nécessaires pour satisfaire les besoins les plus fondamentaux du plus grand nombre de personnes avant de satisfaire les besoins accessoires ou les préférences de quelques-uns. L'analyse de besoins est primordiale pour bien saisir la nature des compromis que devront faire les parties prenantes qui s'engagent dans des PSPP.

2.2.3 L'acquisition de connaissances

Enfin, la dernière étape préalable à l'analyse concerne la compréhension la plus approfondie possible des PSPP et des situations qui les motivent. Cette compréhension passe par de la recherche, des présentations d'experts, des visites de terrain, de la lecture, etc. L'acquisition de connaissances peut toucher les domaines techniques, légales, morales, sociales, économiques, environnementales, etc. L'absence de connaissances suffisantes dans l'un ou l'autre domaine peut engendrer des biais dans les évaluations (C.f. 5.4 Indice de la qualité des données). L'étendue des connaissances acquises ne peut naturellement être totale. Il faut plutôt savoir poser les bonnes questions et les laisser ouvertes si des réponses satisfaisantes n'ont pas été trouvées. L'ensemble de ces questions ouvertes guidera le choix d'indicateurs de suivi et les hypothèses à vérifier au cours de la réalisation des PSPP.

3 Méthodologie pour l'utilisation de la grille d'analyse

La grille permet deux modes d'utilisation, l'analyse sommaire et l'analyse détaillée. Le choix d'un mode ou d'un autre dépend de la nature des PSPP et des objectifs de l'analyse. Selon que l'analyse sera sommaire ou détaillée, la portée des connaissances requises peut être très différente. L'analyse sommaire sert en premier lieu pour le diagnostic des points forts et des lacunes des PSPP. L'analyse détaillée répond au même objectif avec une évaluation quantifiée et une pondération qui permet de prioriser les actions à entreprendre.

3.1 Analyse sommaire

Il est possible de procéder à une analyse sommaire en évaluant de façon qualitative la performance des PSPP en regard des différents objectifs du développement durable proposés dans la grille. Ces objectifs ne sont pas pondérés, ni évalués de façon quantitative. Le but d'une analyse sommaire est de vérifier l'orientation globale en fonction des principes du développement durable.

Pour effectuer une analyse sommaire, il suffit de soulever les actions actuelles ou planifiées des PSPP qui répondent aux objectifs de développement durable suggérés dans la grille.

Il est souhaitable de proposer du même coup des pistes de bonification pour chaque objectif jugé pertinent.

Une analyse sommaire permet d'entamer une réflexion sur chaque aspect et d'identifier des façons de bonifier des PSPP. L'analyse sommaire est le point de départ d'un processus d'amélioration et de consultation. Parmi les avantages de l'analyse sommaire, on peut noter que cette dernière :

- permet de détecter des éléments absents ;
- favorise un processus de questionnement plus large ;
- permet d'identifier les forces et d'indiquer au promoteur s'il est sur la bonne voie ;
- est peu coûteuse en temps et en ressources ;
- peut se réaliser sans le promoteur ou sans ressource professionnelle ;
- permet de comparer rapidement des variantes pour la satisfaction d'un besoin.

Toutefois, c'est une analyse plus superficielle que l'analyse détaillée, elle ne permet pas d'apprécier précisément la performance du projet, elle ne permet pas la priorisation des pistes de bonifications, ni le suivi dans le temps de l'évolution des PSPP.

3.2 Analyse détaillée

L'analyse détaillée diffère de l'analyse sommaire par sa profondeur, et le nombre d'itérations qui permettent de cerner les enjeux plus fins. Elle exige une pondération et une évaluation quantitative de chacun des objectifs.

La pondération permet de calibrer la grille en fonction de la pertinence et de l'importance de chacun des objectifs pour des PSPP. Par exemple, le maintien de la biodiversité risque d'être plus important à considérer dans Stratégie nationale de développement durable que dans une politique nationale d'éducation. À terme, ce mode d'analyse permet de prioriser les bonifications en fonction de l'importance et de la performance de chaque objectif. Cependant, cette analyse détaillée nécessite de préférence l'implication d'un expert de l'outil qui, de par sa connaissance de la GADD-F connaît les particularités. La démarche complète (explication de la pondération et de l'évaluation) relative à l'analyse détaillée est présentée à la section 5.

Parmi les avantages de l'analyse détaillée, cette dernière permet:

- d'effectuer un questionnaire plus en profondeur ;
- d'établir des priorités ;
- d'établir des indicateurs ;
- d'évaluer la progression dans un processus d'amélioration continue ;
- d'élargir les représentations ;
- de procéder à une éducation des parties prenantes sur les enjeux du développement durable.

Toutefois, l'analyse détaillée présente certains inconvénients. C'est un processus long qui demande un investissement important en temps et en ressources humaines.

Obligation de considérer l'ensemble des objectifs

Une des particularités de cette grille d'analyse est qu'elle oblige la considération de l'ensemble des objectifs. Même si plusieurs objectifs peuvent sembler éloignés de l'application analysée, les utilisateurs ne peuvent en éliminer aucun, car chacun des éléments proposés peut impliquer des enjeux de durabilité. Cela a pour but d'éviter que des parties prenantes soient exclues du questionnaire. La démarche d'analyse doit ainsi conserver son caractère global.

4 Résultats de l'analyse

À la suite d'une analyse détaillée, des représentations graphiques de la performance des PSPP sont générées automatiquement dans l'outil. Les images, les figures géométriques ou les équations mathématiques sont en effet des abstractions qui permettent à l'humain d'appréhender une réalité complexe et de construire des métaphores pour communiquer. Dans les deux dernières décennies, plusieurs tentatives ont été faites pour illustrer le concept de développement durable.

L'outil principal utilisé pour représenter visuellement les résultats de l'analyse est le pentagone, qui présente sous forme d'un diagramme radar l'évaluation en pourcentage des dimensions éthique, écologique, sociale, économique et culturelle (moyenne pondérée de l'ensemble des objectifs de chaque dimension, selon le calcul présenté à l'annexe 2). Le pentagone est accompagné d'un indice de gouvernance, en pourcentage, résultant de la moyenne pondérée de l'ensemble des objectifs de cette dimension.

Enfin, six diagrammes radars sont présentés (un pour chacune des dimensions). Ces diagrammes présentent la moyenne pondérée de l'évaluation des objectifs pour chacun des thèmes d'une dimension. Avec ces graphiques en main, il est possible d'apprécier les éléments suivants :

- La performance générale des PSPP ;
- L'équilibre entre les dimensions du développement durable ;
- La performance de chaque dimension ;
- La performance de chaque thème.

5 Comment réaliser une analyse détaillée

L'analyse détaillée implique une pondération, une évaluation basée sur des actions actuelles et/ou futures et l'identification de pistes de bonification au besoin. Ce mode d'analyse permet de prioriser les actions à entreprendre dans une démarche d'amélioration continue. Voici comment procéder pour réaliser chaque étape.

5.1 Pondération des objectifs

Il convient au départ de pondérer chaque objectif en fonction de son importance dans le cadre de PSPP. Le groupe d'analyste doit déterminer les pondérations par **consensus**.

À l'usage, on se rend compte que la pondération se révèle un premier exercice de dialogue dans un groupe d'analystes provenant de différents horizons. En s'entendant sur l'importance relative de divers objectifs par rapport à une situation particulière, les analystes prennent connaissance des valeurs, des *a priori* et du vocabulaire des autres.

La pondération est l'élément qui permet d'adapter la GADD-F aux réalités et au contexte où s'appliquent les PSPP.

«La pondération sert à prioriser les priorités ».

L'équipe d'analystes doit déterminer l'importance de chaque objectif pour les PSPP à l'aide d'une pondération. Pour chacun des objectifs, il faut se poser la question suivante :

L'atteinte de cet objectif est-elle indispensable, nécessaire ou souhaitable pour le succès des PSPP?

Les valeurs numériques de 1 à 3 sont utilisées pour déterminer l'importance à accorder à cet objectif pour les PSPP en question :

- 1 : objectif **souhaitable**: l'atteinte de cet objectif n'est pas jugée importante, ou il est non prioritaire ;
- 2 : objectif **nécessaire**: l'atteinte de cet objectif est importante mais ne figure pas parmi les priorités immédiates en lien avec les besoins visés par les PSPP ;
- 3 : objectif **indispensable**: l'atteinte de cet objectif est importante et figure parmi les priorités immédiates. Il est jugée indispensable au succès et à la réalisation des PSPP.

Il est important de mentionner que la valeur 0 **ne peut pas être accordée** lors de la pondération, car chacun des objectifs de la grille est pertinent dans une perspective de développement durable. Par conséquent, **tous les objectifs sont soumis à la pondération et l'évaluation.**

La pondération sert à calibrer la grille. En effet, la pondération sera nécessairement différente pour analyser un programme artisanat et une stratégie énergétique. Aussi, des PSPP de même nature (éducation, industriels, agricole, énergétique, etc.) peuvent avoir des similitudes mais seront différenciés par des aspects locaux : une même stratégie énergétique ne sera fort probablement pas pondérée de la même façon en Belgique et au Burkina Faso.

Par exemple, dans un projet d'implantation d'établissements scolaires, il est probable que l'objectif « S'assurer de la rentabilité du projet » ou encore de « Valoriser les espèces à caractère symbolique » ne se verra pas pondérer de manière très forte. Si c'est le cas, on leur accordera une cote de 1, c'est-à-dire qu'il est souhaitable qu'on prenne attention à ces objectifs, mais ce n'est ni nécessaire, ni indispensable. En revanche, les objectifs « Donner au plus grand nombre la possibilité d'utiliser des biens individuels et collectifs » et « Assurer une éducation de base fonctionnelle à tous » seront probablement indispensables et seraient pondérés à 3.

Ainsi, pour les analystes, on saura tout de suite qu'il est indispensable que les PSPP aient explicitement adopté des actions actuelles et/ou futures visant à atteindre ces objectifs. Dans le cas des objectifs souhaitables, il ne sera pas obligatoire de développer des pistes de bonification dans le cas où les PSPP ne répondent pas à l'objectif.

5.2 L'évaluation des objectifs

Une fois pondéré, chaque objectif doit être évalué en répondant à la question suivante :

Comment les PSPP répondent à cet objectif?

Les valeurs numériques de 0 à 100 % sont utilisées pour déterminer la performance des PSPP par rapport à un objectif donné. Le tableau suivant propose une échelle pour cette évaluation :

- 0 % à 9 % : Un objectif dont les PSPP n'ont pas tenu compte ;
- 10 % à 24 % : Un objectif sur lequel les PSPP ont des effets positifs indirects, qui ne sont pas liés à sa qualité ;
- 25 à 39 % : Un objectif pour lequel les PSPP répondent faiblement (selon le niveau des mesures prises) ;
- 40 à 59 % : Les PSPP répondent moyennement à l'objectif en y accordant tout de même une certaine attention ou appliquent la conformité réglementaire. Les PSPP ne se démarquent pas d'autres initiatives semblables ;
- 60 à 79 % : Un objectif pris en compte mais auquel il est possible de suggérer des améliorations ;
- 80 % à 89 % : Les PSPP se démarquent par leurs innovations et par l'ampleur de la prise en compte de cet objectif dans les choix effectués ;
- 90 % à 100 % : Les PSPP sont un modèle d'innovation relativement à cet objectif.

Les analystes peuvent procéder en établissant **une moyenne** de leurs notes respectives ou encore s'entendre sur une note commune en fonction de leurs discussions. Les évaluations doivent s'appuyer sur des actions actuelles et/ou futures pour la justifier, Dans le cas où des informations sont manquantes, l'indice de qualité, croisé à la pondération, fera ressortir l'importance à accorder à une cueillette de données (C.f. Indice de la qualité de l'évaluation).

5.3 Actions actuelles et futures, pistes de bonification

Les actions actuelles et futures ainsi que les pistes de bonification imaginés et proposés pendant l'analyse doivent être inscrites dans les cases appropriées de la grille d'analyse. Elles permettent de justifier les évaluations.

Concernant les pistes de bonification, le logiciel génère une cellule rouge pour les objectifs à priorisation « Agir » et « Réagir ». Cela implique que les analystes ont l'obligation d'identifier des bonifications pour l'objectif en question.

5.4 Commentaires

À des fins d'opérationnalisation de la mise en œuvre, des fiches de commentaires peuvent être complétées pour chaque objectif où les PSPP doivent être bonifiés. À chaque objectif devrait correspondre une fiche distincte. Chacune de ces fiches devrait comporter quatre sections. Les éléments des trois dernières sections doivent faire l'objet d'une réflexion de la part de l'équipe d'analyste lors de l'évaluation des objectifs :

- l'identification du projet et de l'objectif;
- l'identification des actions envisagées par le promoteur pour répondre à l'objectif correspondant;
- les effets négatifs que ces actions pourraient avoir sur d'autres objectifs de la grille;
- des suggestions de mesures de bonification (si nécessaire en cas de faible évaluation) ou des commentaires à propos de cet objectif.

6 Interpréter les résultats de l'analyse

6.1 Pentagone, indice de gouvernance et diagrammes radars

Ces trois outils de représentation graphique présentent visuellement les notes globales obtenues pour chaque dimension (6) et pour chaque thème (35). Toutes les notes sont calculées automatiquement par le tableur. Le détail des équations est présenté à l'annexe 2. La note est un indicateur de la performance des PSPP pour une des dimensions ou pour un thème du développement durable. Elle n'a pas de valeur scientifique, mais elle sert à comparer la performance entre les dimensions, entre les thèmes ou entre les PSPP de même nature. Voici une appréciation qualitative des notes pouvant être obtenues pour une dimension ou pour un thème :

- Moins de 20 % : Dimension ou thème absent des PSPP ;
- Entre 20 % et 39 % : Dimension ou thème insuffisamment considéré dans les PSPP ;
- Entre 40 % et 59 % : Dimension ou thème faiblement considéré dans les PSPP ;
- Entre 60 % et 79 % : Dimension ou thème présent dans les PSPP ;
- Entre 80 % et 100 % : Dimension ou thème fortement considéré dans les PSPP.

L'utilisation de la Grille permet ainsi d'identifier les forces et les faiblesses des PSPP et de mettre en place un processus de bonification. De plus, chaque PSPP étant évalués en fonction de leur propre pondération, c'est leur progression et non leur position initiale qui importe. Cette démarche permet d'éviter les pièges de la comparaison ou de la notation dans l'absolu.

En effet, même si un projet de jardin communautaire peut être analysé à travers la Grille aussi bien qu'une stratégie nationale de développement durable, il serait injuste et inapproprié de comparer leur performance entre eux. Cependant, avec certaines précautions, il est possible de comparer des démarches de même nature si la pondération de chacun des objectifs est sensiblement semblable. Dans le meilleur des cas, la Grille permet de comparer des PSPP avec eux-mêmes, au cours de leur évolution.

L'équilibre des pôles :

Des PSPP voulant s'inscrire dans une démarche de développement durable devraient atteindre un seuil minimum de 40% sur l'ensemble des 6 dimensions de la GADD-F. Des PSPP dont une des dimensions atteint moins de 40 % ont peu de chance de réussir dans la voie du développement durable. Ils devraient donc être retravaillés.

6.2 Priorisation

Un indice de priorisation est généré automatiquement pour chaque objectif pondéré et évalué. Cet indice vise à déterminer les objectifs sur lesquels la priorité devrait être mise afin d'améliorer la performance des PSPP en termes de développement durable. Plus un objectif est jugé important (pondération élevée) et peu performant (évaluation faible), plus il sera urgent de mettre en œuvre des mesures d'amélioration (pistes de bonification) pour cet objectif. La figure 2 présente le mécanisme de priorisation des objectifs.

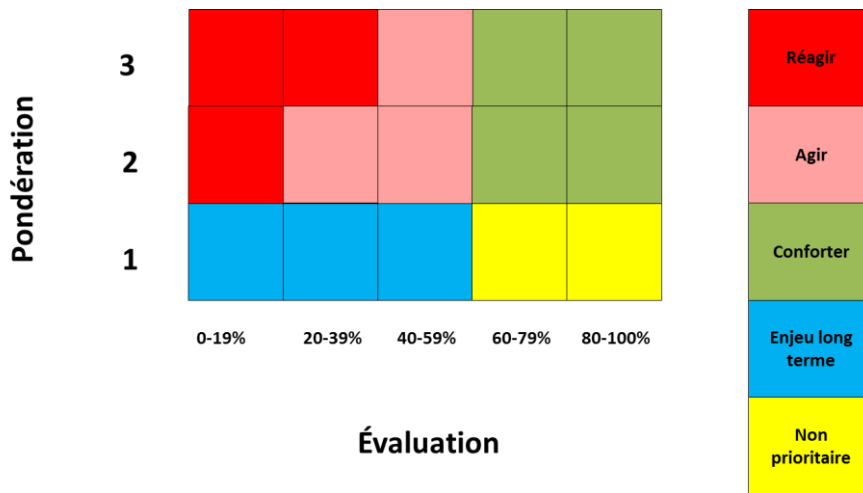


Figure 2 Indice de priorisation

- La priorité « Réagir » s'applique aux objectifs indispensables (pondération de 3) dont l'évaluation est inférieure à 40 % et aux objectifs nécessaires (pondération de 2) dont l'évaluation est inférieure à 20% ;
- La priorité « Agir » s'applique aux objectifs indispensables pour lesquels l'évaluation se situe entre 40 et 59 % ainsi qu'aux objectifs nécessaires pour lesquels l'évaluation est entre 20 et 59 % ;
- La priorité « Conforter » s'applique aux objectifs indispensables et nécessaires dont l'évaluation est égale ou supérieure à 60 % ;
- La priorité « Enjeu à long terme » s'applique aux objectifs souhaitables (pondération de 1) dont l'évaluation est inférieure à 60 % ;
- La priorité « Non prioritaire » s'applique aux objectifs souhaitables dont l'évaluation est supérieure ou égale à 60 %.

Même si les priorisations sont automatisées dans le logiciel, il est essentiel que les analystes effectuent leur propre interprétation des résultats.

6.3 Indice de cohérence

Comme le développement durable correspond à la prise en considération de plusieurs dimensions simultanément, certains objectifs dans la GADD-F partagent des idées, des objets communs. L'indice de cohérence croise la pondération et l'évaluation de deux ou trois objectifs qui possèdent des similitudes afin de souligner aux analystes s'il y a des apparences d'incohérence dans les pondérations et/ou les évaluations.

L'indice de cohérence n'a pas comme objectif de critiquer le travail des analystes. Il s'agit d'un indice que ces derniers consultent une fois la grille remplie. L'indice se présente sous forme de couleurs :

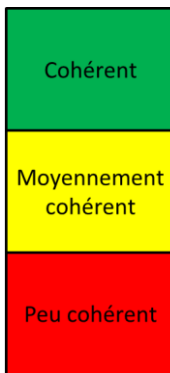


Figure 3 Indice de cohérence

Il est fortement suggéré aux analystes de rediscuter les objectifs aux pondérations et évaluations moyennement cohérentes ou peu cohérentes. Il s'agit pour ces derniers de s'assurer de la compréhension des objectifs. Dans le cas où des indices peu cohérents demeurent, il est recommandé de justifier ces éléments dans le rapport d'analyse.

5.1 Indice de la qualité des données

Si la pondération des objectifs repose sur l'intersubjectivité des membres d'une équipe d'analyse, l'évaluation, de son côté, se doit de reposer sur des faits, des réalisations, des actions en cours ou envisagées. Pour faire la meilleure évaluation possible, les données servant à l'évaluation devrait :

1. Provenir directement des PSPP (Corrélation) ;
2. Provenir d'actions complétées et mesurées (Statut) ;
3. Avoir été vérifiées et basées sur des mesures ou sur de la littérature grise (Fiabilité).

Or, en fonction de l'état d'avancement ou de l'étape d'élaboration des PSPP, il est possible que les données récoltées ne rencontrent pas toutes ces conditions.

Par exemple, si l'analyse touche une stratégie en amont de sa mise en œuvre, à l'étape de la conception, il sera impossible pour les analystes de baser leur évaluation sur des actions complétées. Ils devront considérer à ce moment-là des engagements. Or, rien ni personne ne peut garantir aux analystes le succès ou les impacts de la mise en œuvre de ces engagements. Cela peut fausser l'évaluation en amont d'où l'intérêt de répéter l'exercice une fois la stratégie appliquée et les actions mesurées.

L'indice de la qualité des données permet de coter trois éléments : la corrélation, le statut et la fiabilité. Pour chaque objectif, dans la GADD-F, les analystes doivent évaluer ces trois éléments en lien avec l'objectif en attribuant une valeur, de 1 à 4, correspondant à leur situation.

Corrélation : D'où proviennent les données utilisées pour évaluer l'objectif?

1	Très bien	Directement des PSPP
2	Bien	De PSPP similaires (mêmes besoins, mêmes technologies, même contexte, etc.)
3	Passable	De PSPP différents
4	Faible	De PSPP génériques

Statut : Quel est le degré de maturité de la source des données utilisées pour évaluer l'objectif?

1	Très bien	Des actions complétées et mesurées
2	Bien	Des actions en cours de mise en œuvre
3	Passable	Des actions identifiées dans la planification, actions à entreprendre
4	Faible	Des engagements ou des volontés exprimées par les porteurs des PSPP

Fiabilité : Quel est la fiabilité des données utilisées pour évaluer l'objectif?

1	Très bien	Les données qui servent à l'évaluation sont vérifiées et basées sur des mesures ou sur de la littérature grise (document produit par les différents paliers gouvernementaux, les universités, les entreprises ou l'industrie).
2	Bien	Les données qui servent à l'évaluation sont vérifiées et sont basées sur des hypothèses ou elles sont non vérifiées et basées sur des mesures.
3	Passable	Les données qui servent à l'évaluation sont non vérifiées et basées sur des hypothèses ou qualifiées par un expert.
4	Faible	Les données qui servent à l'évaluation sont des estimations sans avis d'expert.

Les cotations fournies par les réponses à ces trois questions génèrent automatiquement dans la GADD-F deux informations sur la qualité de l'évaluation des données :

- 1- La qualité des données : Pour chaque objectif, le logiciel génère une appréciation (Très bien, bien, passable ou faible) sur les bases de la moyenne des trois cotations.
- 2- Les besoins en données : Pour chaque objectif, le logiciel croise la qualité des données avec la pondération pour générer un indice de besoin en données (Figure 4). Plus un objectif est pondéré élevé, et moins la qualité des données est bonne, plus il sera nécessaire de recueillir des données en lien avec les trois critères mentionnés dans les questions.

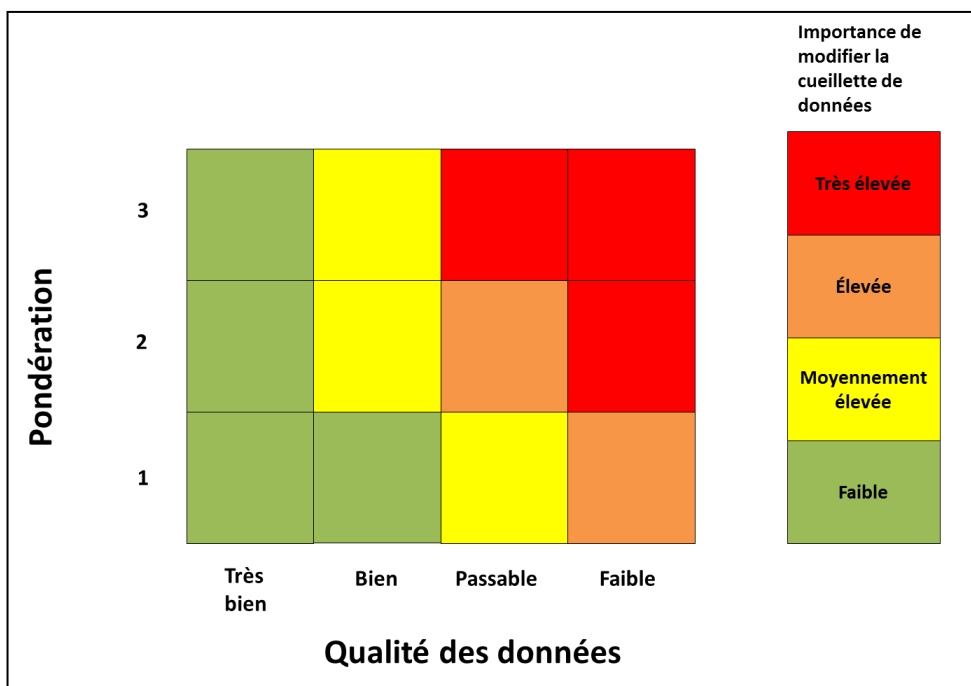


Figure 4 Besoin en données

Il est recommandé que les analystes fassent état des besoins en données dans le rapport d'analyse. Il est possible que ces besoins figurent parmi les pistes de bonification. L'indice de besoin en données a pour objectif de proposer une priorisation aux instances responsables pour améliorer les connaissances sur les différents enjeux du développement durable relevés dans la GADD-F et ce, en lien avec les besoins des PSPP.

6 Les suites de l'évaluation

La GADD-F est d'abord un outil de questionnement. Elle vise à élargir la réflexion des acteurs et à stimuler le dialogue sur des PSPP en y intégrant de nouveaux enjeux de développement durable. Au-delà du questionnement, il s'agit d'un outil d'aide à la décision en même temps qu'un outil d'évaluation et de planification. Les résultats d'une analyse illustrent les préoccupations à considérer pour s'assurer d'un développement durable.

Une analyse de développement durable n'est pas une fin en soi. C'est un outil qui doit être intégré dans une démarche plus globale. Une fois l'analyse de développement durable complétée, il est pertinent d'y donner suite en appliquant des pistes de bonifications pour les objectifs les plus critiques révélés par l'analyse.

Par la suite, il est pertinent de déterminer des éléments qui peuvent se mesurer (indicateurs), pour permettre aux parties prenantes de s'entendre sur des cibles d'amélioration d'un résultat pour un objectif en particulier.

Par exemple, si l'objectif réduire les émissions de gaz à effet de serre est évalué initialement à 10 %, qu'est-ce qui permettrait de dire qu'il sera éventuellement évalué à 60 %, à 80 %, à 100 %. Pour y arriver, il est pertinent d'élaborer des indicateurs, associés aux objectifs de la grille.

Les pistes de bonification, les indicateurs et les cibles élaborés suite à une analyse permettent de faire un suivi et une évaluation plus rigoureuse des améliorations apportées au projet où à la démarche. Cette façon de faire permet de déterminer rapidement les carences dans la mise en œuvre de certaines pistes d'amélioration, et de mettre en œuvre des actions correctives.

Conclusion

Le développement durable invite à un changement de paradigme qui était souhaité par la Commission Brundtland en 1987. S'il s'est produit depuis un changement de paradigme dans le monde, ce n'est certainement pas celui qui était décrit dans « Notre avenir à tous ». La population mondiale s'est accrue de deux milliards de nouveaux habitants que nous avons le devoir de nourrir, de soigner et d'éduquer pour respecter le premier des principes du développement durable. Pendant ce temps, les forêts tropicales ont continué à régresser, le CO₂ a continué d'augmenter dans l'atmosphère et les disparités entre les pays riches et pauvres ont continué d'augmenter. Sommes-nous plus loin que jamais du développement durable?

C'est possible. Cependant, diverses initiatives ont vu le jour sur le terrain un peu partout dans le monde. L'humanité apprend à apprivoiser la complexité des problématiques du développement durable. L'Avenir que nous voulons, document adopté par les États membres de l'ONU à l'issue de la Conférence de Rio sur le développement durable (Rio+20) montre le chemin parcouru depuis la conférence de Rio, mais surtout l'énorme tâche à accomplir.

Il reste du pain sur la planche avant que les porteurs des PSPP, tant institutionnels que privés, sachent intégrer l'ensemble des questionnements que suggère le développement durable dans la conception, la réalisation et le suivi. Plusieurs de ces éléments, bien que légitimes, sont souvent considérés comme des externalités. Il faut faire valoir que les réponses à ces questions représentent une aide précieuse à la prise de décisions éclairées, permettant d'orienter notre développement vers une plus grande viabilité.

Dans les groupes de travail portant sur des PSPP, des tiraillements peuvent survenir compte tenu des différents intérêts de chaque membre. La grille peut alors servir à réorienter les intérêts de tous vers ceux qui permettent d'atteindre une meilleure performance en termes de développement durable. Cet outil peut alors rallier les différents acteurs vers des orientations communes, partagées par tous.

Les objectifs du développement durable évoluent. Ils doivent être modulés en fonction de la réalité propre à un milieu, en fonction des valeurs d'une société et de son état de développement. Cet outil d'analyse est donc perfectible. C'est à l'usage, dans des contextes différents et par des personnes connaissant bien leur milieu que nous verrons s'il permet d'atteindre les objectifs pour lesquels il fut élaboré.

Les considérations économiques, écologiques, éthiques, sociales et de gouvernance sont prises en compte dans l'analyse. La grille aide à faire des compromis entre l'atteinte des objectifs dans chacune des dimensions. En conséquence, s'interroger ainsi conduit à poser des actions pour favoriser la durabilité dans toutes ses dimensions.

Bibliographie

- Assemblée générale des Nations Unies (2012). *L'Avenir que nous voulons*. Soixante-sixième session, Résolution 66/288, 27 juillet 2012.
- Commission mondiale sur l'environnement et le développement (CMED), (1988). *Notre avenir à tous*. Les Éditions du Fleuve, 432 pages.
- Di Castri, Francesco, (1998), *La fascination de l'an 2000*, préface de Qui a peur de l'an 2000 ? Éditions Multimondes, UNESCO, IEPF, 305 pages.
- Di Castri, Francesco, (2002). Les conditions gagnantes du développement durable, Actes du colloque de Dakar, Francophonie et développement durable, quels enjeux, quelles priorités, IEPF.
- Di Castri, F. (2005). Le développement comme stratégie d'adaptation: nouvelles perspectives opérationnelles. In *Liaison Énergie Francophonie*, vol 68 : Culture et développement durable. 3e trimestre 2005. P. 17-24.
- Gendron, Corinne, (2005). Le développement durable entre durabilité et développement, Actes du colloque Le Développement durable, quels progrès, quels outils, quelle formation, Chaire en éco-conseil et IEPF sous presse.
- Huybens, N. et Tchamba, M. (2012). Les services culturels, sociaux et spirituels de la forêt. In. Villeneuve, C. (dir.), *Forêts et Humains : une communauté de destins*. Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie et Chaire de recherche en éco-conseil.
- Jacobs, P. et Sadler B., (1990). *Développement durable et évaluation environnementale; perspectives de planification d'un avenir commun*, Conseil canadien de la recherche sur l'évaluation environnementale(CCREE), 204 p.
- Région Laboratoire du Développement Durable, (1996). *Document de présentation des projets de développement durable de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean*, ÉcoSommet.
- Revérêt, J.P., et Gendron, C., (2002). Le développement durable, entre développement et environnement, *Liaison Énergie-Francophonie*, 55-56-57 :33-37.
- Riffon, O. et Villeneuve, C. (2011). Une typologie du développement durable. In *Liaison énergie francophonie*, Numéro 88-89, 2e trimestre 2011, IEPF.

- Sadler, B., (1990). *Sustainable development, northern realities and the design and implementation of regional conservation strategies*, In *Achieving Sustainable Development through Northern Conservation Strategies*, Calgary: Calgary University Press.
- Villeneuve, C. et Rodier, L., (1990). *Vers un réchauffement global, l'effet de serre expliqué*. Multimondes et Environnement Jeunesse, 143 pages.
- Villeneuve, C., (1992). Le développement viable, une approche expérimentale, IN VIVO, vol. 12, no 4.
- Villeneuve, C., (1998a). *Le comité de suivi, une solution à la permanence des consultations publiques*, in : Évaluation d'impacts et participation publique; tendances dans le monde francophone, Comptes-Rendus du 3^e Colloque international des spécialistes francophones en évaluation d'impacts; Secrétariat francophone de l'Association internationale pour l'évaluation d'impacts (AIÉA-IAIA), Montréal, Québec, Canada, 25 au 28 mai 1998; Collection Environnement de l'Université de Montréal, Hors-Série Numéro 1, p. 169 à 174.
- Villeneuve, C., (1998b). *Qui a peur de l'an 2 000 ?*, Éditions MULTIMONDES, UNESCO, IEPF, 305 pages. Préface de Francesco di Castri.
- Villeneuve, C., (1998c). Discours d'ouverture du congrès NIKAN, Actes du congrès NIKAN, GRIR, Université du Québec à Chicoutimi.

Annexe 1 : Quoi, Pourquoi, Comment des dimensions, thèmes et objectifs

Dimension éthique	Répondre aux besoins sociaux et aux aspirations individuelles, aux besoins de paix et de sécurité, à l'amélioration de la qualité de vie et la cohésion des sociétés	<p>Quoi? Reconnaître un droit égal à tous à accéder à un niveau acceptable de qualité de vie, dans une perspective d'équité intergénérationnelle et intragénérationnelle.</p> <p>Pourquoi? Ce principe est un des grands éléments fondateurs du développement durable, il est sous-jacent à toutes les grandes déclarations au niveau international, il favorise la cohérence entre les actions et les valeurs. Une société qui présente moins d'inégalités et de pauvreté est une société plus cohésive et mieux capable de s'adapter.</p> <p>Comment? En appliquant des principes de respect, d'intégrité, de cohérence, de transparence, de responsabilité, de solidarité avec les générations actuelles et futures.</p>
Thème 1	Lutte contre la pauvreté	<p>Quoi? Éliminer la pauvreté en s'occupant d'abord du sort des plus démunis, pour satisfaire aux besoins du plus grand nombre.</p> <p>Pourquoi? La notion de pauvreté varie en fonction du contexte et des catégories d'acteurs et constitue un facteur majeur d'exclusion sociale et une cause d'iniquité. Les personnes en situation de pauvreté extrême n'ont pas de marge de manœuvre pour satisfaire à leurs besoins essentiels et pour éviter de dégrader leur environnement.</p> <p>Comment? En assurant aux plus démunis l'accès aux services essentiels (eau, énergie, transport, santé, éducation, logement, etc.) et en éliminant les conditions de vie indignes.</p>
Objectif 1.1	Mettre en place des actions ciblant les plus démunis à l'intérieur des communautés locales	<p>Quoi? Agir pour aider les personnes les plus défavorisées et vulnérables dans les communautés locales (personnes à faible revenu, à statut précaire, avec des limitations d'emploi, les femmes et les jeunes, etc.).</p> <p>Pourquoi? Pour réduire les inégalités entre les individus.</p>

		<p>Comment? En aidant ces personnes ou leur famille, par des programmes de soutien, des prêts, une accessibilité accrue à certains services.</p>
Objectif 1.2	Mettre en place des actions ciblant les plus démunis au niveau national	<p>Quoi? Agir pour soutenir les plus défavorisés et vulnérables au niveau national.</p> <p>Pourquoi? Pour réduire les inégalités entre les individus au niveau national.</p> <p>Comment? En s'impliquant dans les organismes ou les campagnes locaux, en favorisant le bénévolat, en aidant les organisations caritatives sur le territoire. En ciblant des actions pour les groupes à risque. En favorisant leur accès aux services.</p>
Objectif 1.3	Mettre en place des actions visant à réduire les inégalités au niveau régional	<p>Quoi? Agir pour aider les plus défavorisés à l'échelle régionale, en particulier dans les pays en voie de développement.</p> <p>Pourquoi? Pour réduire les inégalités entre les individus et les peuples. Réduire la pauvreté absolue favorise le maintien des communautés et les échanges entre les cultures.</p> <p>Comment? En encourageant les projets de développement et de coopération avec d'autres pays dans la région ou à l'extérieure de celle-ci. En supportant les projets qui valorisent les femmes, les jeunes, les cultures autochtones et/ou traditionnelles ou qui visent la solidarité internationale, en favorisant les produits du commerce équitable. en « supportant les projets de renforcement des capacités, d'accès à l'éducation et/ou au microcrédit.</p>
Thème 2	Solidarité	<p>Quoi? Agir de façon solidaire favorise l'engagement et l'assistance mutuels entre des personnes ou des groupes.</p> <p>Pourquoi? Ce sont des éléments qui permettent de surmonter des crises, et de progresser dans un climat de confiance mutuelle entre les individus et les peuples.</p> <p>Comment? En considérant les besoins particuliers ou contextuels des groupes touchés par le projet en en répartissant les avantages du projet de façon équitable.</p>

Objectif 2.1	Chercher à améliorer l'autonomie des personnes	<p>Quoi? Permettre aux personnes de développer des connaissances et des compétences qui favorisent leur autonomie. Les actions visant au développement de l'autonomie ne visent pas nécessairement la recherche de l'autarcie, mais permettent de disposer d'alternatives et favorisent l'adaptation.</p> <p>Pourquoi? Un individu, une collectivité, un pays qui ne dépend pas d'un système extérieur pour la satisfaction de ses besoins est plus résistant et plus résilient aux fluctuations des conditions des marchés ou aux événements imprévus.</p> <p>Comment? En privilégiant la formation pour tous, la mise en valeur des connaissances traditionnelles et des innovations, la liberté des individus et l'appropriation par ceux-ci des moyens de prendre en main leur destinée. En mettant en place des politiques, des mécanismes, des outils, etc.</p>
Objectif 2.2	Respecter les droits humains	<p>Quoi? Tout être humain possède des droits universels, inaliénables, reconnus par des conventions internationales qu'il convient de respecter et de faire respecter.</p> <p>Pourquoi? Les actions visant à restreindre l'exercice de droits fondamentaux risquent de générer des résistances et des révoltes qui entraînent des modes violents de résolution des problèmes.</p> <p>Comment? En s'assurant que les droits humains sont respectés et en favorisant l'engagement des partenaires à respecter ces droits fondamentaux.</p>
Objectif 2.3	Assurer une répartition des avantages dans l'ensemble de la population	<p>Quoi? Permettre à tous, et en particulier aux personnes exclues socialement ou économiquement d'avoir accès aux retombées du projet.</p> <p>Pourquoi? Pour faciliter le développement du sentiment d'appartenance et de respect mutuel entre les bénéficiaires.</p> <p>Comment? En favorisant l'usage collectif des biens et services ainsi que la répartition des diverses formes d'avantages directs et indirects d'un projet dans l'ensemble le plus large de personnes concernées.</p>

Objectif 2.4	Viser l'équité	<p>Quoi? Viser, à tous les points de vue, l'équité intragénérationnelle (équité entre les genres, les ethnies, les classes sociales, etc.) ainsi que l'équité intergénérationnelle (envers les aînés et générations futures).</p> <p>Pourquoi? Pour favoriser l'égalité des chances entre les différents groupes de la population.</p> <p>Comment? En mettant en place des outils de communication, des groupes de prospective, des initiatives de solidarité et en investissant pour donner des marges de manœuvre pour l'adaptation.</p>
Objectif 2.5	Améliorer l'accessibilité	<p>Quoi? Favoriser l'accès équitable aux services, aux infrastructures, aux retombées du projet.</p> <p>Pourquoi? Dans une perspective d'équité, pour réduire les inégalités entre les individus sur le plan de l'accessibilité aux services.</p> <p>Comment? En considérant la proximité des services, les moyens de transport existants, la facilité d'accès pour les personnes à mobilité réduite, en adoptant une tarification sociale, en s'assurant de la qualité et de la durabilité des produits et leur adaptabilité aux besoins changeants des utilisateurs.</p>
Thème 3	Restauration et compensation	<p>Quoi? Favoriser la restauration des sites dégradés et la juste compensation pour les personnes touchées par les impacts négatifs d'un projet.</p> <p>Pourquoi? La valorisation de l'équité intergénérationnelle et intragénérationnelle incite à distribuer, dans le temps et dans l'espace, les impacts positifs et/ou négatifs des projets de manière à ne pas favoriser un groupe ou une génération aux dépens des autres.</p> <p>Comment? En prenant en charge la remise en état des milieux dégradés et en compensant lorsque c'est possible les atteintes à l'environnement et aux personnes.</p>
Objectif 3.1	Fixer des objectifs de restauration des écosystèmes	<p>Quoi? Fixer des objectifs de restauration de la capacité de support des systèmes entretenant la vie, en fonction des impacts que les activités ou le projet risquent de générer sur les écosystèmes et sur les ressources. La détermination des impacts et des attentes devraient se réaliser avec les parties prenantes concernées dans le respect des cultures locales</p>

		<p>Pourquoi? Les gens qui souffrent actuellement de la dégradation de l'environnement et les générations à venir ont besoin que ceux qui en ont les moyens contribuent dès maintenant à la restauration de la biosphère, de manière à permettre qu'ils satisfassent à leurs besoins les plus fondamentaux à long terme.</p> <p>Comment? En incluant des objectifs de restauration dans les processus de planification des activités, en particulier pour des projets ou des actions qui ont par le passé généré des impacts qui ont réduit la capacité de support de la biosphère.</p>
Objectif 3.2	Prévoir la réhabilitation des sites dès l'étape de conception des projets	<p>Quoi? Identifier les travaux et investissements qui seront nécessaires pour remettre en état les sites sollicités par le projet.</p> <p>Pourquoi? Dans une perspective d'équité intergénérationnelle, pour ne pas léguer aux générations futures des sites dégradés qui devront être pris en charge.</p> <p>Comment? En identifiant les impacts et les besoins de réhabilitation qui en résulteront, en intégrant le coût de démolition, de remise en état des lieux et de requalification des aménagements connexes dans la planification.</p>
Objectif 3.3	Offrir des compensations aux populations touchées par les impacts	<p>Quoi? Pour les populations qui seront affectées négativement par les impacts (environnementaux, sociaux ou économiques), prévoir des mécanismes de compensation ou d'indemnisation.</p> <p>Pourquoi? La valorisation de l'équité intragénérationnelle incite à distribuer équitablement les impacts positifs et de réduire à la source les impacts négatifs de nos actions.</p> <p>Comment? En identifiant les préjudices (financiers, matériels, psychologiques) causés à certaines catégories sociales et à la qualité de l'environnement. En tenant compte des nuisances, de la perte de jouissance, de la dégradation ou de la dévalorisation des biens, des dommages collatéraux et des effets cumulés. En corrigeant certaines situations, en indemnisant les populations exposées, en offrant des solutions de compensation.</p>
Thème 4	Originalité et innovation	<p>Quoi? Recherches des solutions originales et de nouvelles façons de faire.</p> <p>Pourquoi? Pour élargir le potentiel d'adaptabilité, pour offrir plus de choix aux individus actuels et à venir</p>

		<p>pour satisfaire à leurs besoins. Comment? En valorisant la créativité, en stimulant l’imaginaire, en supportant la recherche et le développement, en valorisant les idées innovantes.</p>
Objectif 4.1	Diversifier les options	<p>Quoi? Augmenter le nombre de choix possible, explorer de nouvelles options qui permettront de réduire la pression sur des ressources existantes ou d’utiliser de nouvelles ressources pour satisfaire aux besoins humains.</p> <p>Pourquoi? Favoriser des actions différentes aide à mieux faire face aux changements, à mieux s’adapter aux changements.</p> <p>Comment? En stimulant la créativité, en pensant en termes de multifonctionnalité, en développant de nouveaux secteurs d’activités, en diversifiant l’économie, en favorisant l’émergence d’idées originales.</p>
Objectif 4.2	Favoriser le potentiel d’innovation	<p>Quoi? Favoriser les idées et les projets novateurs ou exploratoires.</p> <p>Pourquoi? Le potentiel d’innovation est un facteur qui peut être déterminant pour effectuer des changements technologiques et favoriser une meilleure utilisation des ressources et une meilleure satisfaction des besoins humains.</p> <p>Comment? En encourageant le droit à l’initiative, à l’invention et à l’expérimentation, en travaillant en équipe et en réseau, en reconnaissant les points de vue divergents, en créant un mécanisme de cueillette d’idées ou de suggestions.</p>
Objectif 4.3	Favoriser la recherche et le développement	<p>Quoi? Investir et supporter la recherche et le développement au niveau scientifique et technologique.</p> <p>Pourquoi? La recherche/développement permet d’explorer et d’identifier des éléments qui peuvent dégager des marges de manœuvre pour les générations futures.</p> <p>Comment? En investissant en recherche et développement pour développer de nouvelles connaissances et de nouveaux outils, en diffusant l’information scientifique et technique, en intégrant des réseaux de chercheurs ou</p>

		d'un groupe de recherche.
Thème 5	Valeurs communes	<p>Quoi? La prise en compte de la dimension éthique du développement durable passe par l'application de grands principes de diversification, de responsabilité, d'imputabilité, de solidarité avec les générations actuelles et futures, etc.</p> <p>Pourquoi? Développer un comportement éthique, c'est d'abord identifier ces valeurs dans l'organisation pour œuvrer ensuite en cohérence avec ces valeurs.</p> <p>Comment? En identifiant les valeurs importantes de l'organisation afin d'être cohérent avec ces valeurs dans les décisions et les actions quotidiennes.</p>
Objectif 5.1	Favoriser l'émergence et le partage de valeurs communes	<p>Quoi? Se questionner, collectivement, pour identifier les valeurs communes dans l'organisation et favoriser l'adhésion du plus grand nombre à ces valeurs.</p> <p>Pourquoi? Identifier les valeurs importantes de l'organisation permet de se doter d'une base de travail commune, il s'agit d'un préalable afin d'être cohérent avec ces valeurs dans les décisions et les actions quotidiennes.</p> <p>Comment? En décodant les discours, en favorisant l'expression des valeurs, en identifiant les valeurs communes et en favorisant l'adhésion du groupe à ces valeurs, en inscrivant ces valeurs dans les documents d'orientation, les politiques, les codes d'éthique et de déontologie.</p>
Objectif 5.2	Assurer la cohérence entre les actions et les valeurs d'une organisation	<p>Quoi? Faire preuve de cohérence avec les valeurs propres à l'organisation et aux individus dans les actions quotidiennes.</p> <p>Pourquoi? L'éthique n'est jamais que déclarée : elle est mise en action. Les enjeux éthiques du développement durable évoluent et se concrétisent dans l'action.</p> <p>Comment? En se questionnant continuellement sur les meilleures décisions à prendre dans les circonstances qui permettent d'atteindre ces valeurs importantes.</p>

--	--	--

Dimension écologique	Répondre aux besoins de qualité du milieu et de pérennité des ressources	<p>Quoi? Préserver ou améliorer la qualité de l'environnement physique et biologique (sols, eau, forêts, air, biodiversité).</p> <p>Pourquoi? L'humanité est un produit de la biosphère et elle dépend de l'ensemble des autres organismes vivants pour son existence propre. Hors de la biosphère, il n'est pas possible d'envisager une existence humaine. Toutes les interventions qui menacent les processus d'équilibre de la biosphère sont donc incompatibles avec la notion même de développement durable.</p> <p>Comment? En identifiant, en contrôlant et en minimisant les impacts liés à l'extraction et à l'utilisation des ressources naturelles, à la production de déchets, à la pollution résultant de leur disposition inadéquate et aux conséquences des activités, produits et services sur l'habitat naturel.</p>
Thème 1	Utilisation prioritaire des ressources renouvelables sous le seuil de leur renouvelabilité	<p>Quoi? Favoriser en priorité l'utilisation des ressources renouvelables et les conditions de leur remplacement.</p> <p>Pourquoi? Pour que les écosystèmes et les réserves minérales soient maintenus, de façon à satisfaire à très long terme les besoins des humains.</p> <p>Comment? En faisant des choix techniques qui favorisent les ressources renouvelables et en adoptant des modes de gestions prudents.</p>
Objectif 1.1	Utiliser en priorité les ressources renouvelables	<p>Quoi? Favoriser l'utilisation responsable de l'eau, des sols, de la faune et de la flore et des produits qui peuvent en être tirés pour la satisfaction des besoins humains, de l'énergie renouvelable, et des paysages.</p> <p>Pourquoi? Lorsque cela est possible, il est préférable d'utiliser de préférence les ressources renouvelables plutôt que les ressources non renouvelables dont l'épuisement ultime est par définition inévitable.</p> <p>Comment? En favorisant par exemple les produits issus de la transformation de végétaux plutôt que de celle des ressources fossiles.</p>

Objectif 1.2	Qualifier l'importance pour le maintien de la vie	<p>Quoi? Savoir identifier les ressources qui sont essentielles au maintien de la vie (eau, végétaux, phosphore, etc.) ou qui entrent dans le cycle biologique d'autres espèces (pour gérer avec plus de prudence la base des pyramides alimentaires).</p> <p>Pourquoi? Certaines ressources sont indispensables aux organismes vivants ou constituent un facteur limitant dans certains écosystèmes.</p> <p>Comment? De façon générale, en améliorant la connaissance des écosystèmes, en caractérisant les cycles biologiques, en gérant ces ressources de façon plus prudente.</p>
Objectif 1.3	Planifier une utilisation judicieuse des ressources renouvelables	<p>Quoi? S'assurer que l'utilisation des ressources renouvelables se fait sous le seuil de renouvelabilité naturelle ou investir dans des moyens permettant d'améliorer la productivité du système.</p> <p>Pourquoi? Pour que les processus physiques et biologiques qui entretiennent la vie soient maintenus dans les écosystèmes touchés et pour éviter l'effondrement des stocks. Une bonne planification permet de suivre l'évolution des écosystèmes et de se fixer des seuils de prélèvement compatibles avec leur capacité de support.</p> <p>Comment? En utilisant efficacement les ressources renouvelables sur l'ensemble de leur cycle de vie, en réduisant l'utilisation d'eau, de papier, de bois, etc. En favorisant le recyclage et la réutilisation des ressources renouvelables. En déterminant le ratio productivité vs utilisation afin de maintenir le taux d'exploitation sous ce seuil, en gardant des marges de manœuvre permettant d'éviter de dépasser de façon régionale ou globale ce taux. En évaluant régulièrement l'abondance et l'état de santé des populations ou des flux de ressources exploités.</p>
Thème 2	Utilisation judicieuse des ressources non renouvelables	<p>Quoi? Utiliser ces ressources en tenant compte du caractère non renouvelable.</p> <p>Pourquoi? Pour permettre aux générations futures de continuer à assurer la satisfaction de leurs besoins, même dans l'optique d'un épuisement éventuel de ces ressources.</p> <p>Comment? En réduisant l'utilisation des ressources non renouvelables, en les utilisant de façon judicieuse et optimale, en examinant les possibilités de remplacement par d'autres ressources en cas d'épuisement</p>

		anticipé.
Objectif 2.1	Évaluer la possibilité de remplacement	<p>Quoi? Examiner la disponibilité d'une alternative à l'utilisation des ressources non renouvelables</p> <p>Pourquoi? Pour permettre aux générations futures de continuer à assurer la satisfaction de leurs besoins, même dans l'optique d'un épuisement éventuel de ces ressources.</p> <p>Comment? En évaluant toute possibilité de substitution des ressources non renouvelables. En mettant en place des mécanismes pour que le remplacement de la ressource utilisée puisse se faire quand celle-ci sera épuisée, ou avant. En ajustant la vitesse d'exploitation à la vitesse d'épuisement.</p>
Objectif 2.2	Favoriser le recyclage	<p>Quoi? Favoriser la réutilisation et le recyclage des ressources non renouvelables aussi souvent que possible.</p> <p>Pourquoi? Pour diminuer la vitesse d'épuisement des ressources, ainsi que les impacts liés à leur extraction et à leur purification.</p> <p>Comment? En valorisant les matières résiduelles produites par un tri adéquat, en réduisant les contenants et emballages non recyclables, en réutilisant ceux qui peuvent l'être. En se préoccupant du recyclage des produits fabriqués en fin de vie par l'écoconception.</p>
Thème 3	Utilisation judicieuse de l'énergie	<p>Quoi? Favoriser un approvisionnement suffisant en énergie tout en minimisant les impacts de la production, de la distribution et de la consommation d'énergie.</p> <p>Pourquoi? L'approvisionnement en énergie est indispensable à tous les niveaux de la société pour la satisfaction de besoins aussi essentiels que la cuisson, l'éclairage ou le chauffage, mais toute production d'énergie aura des conséquences environnementales, sociales et économiques, qui doivent être maîtrisées.</p> <p>Comment? En utilisant l'énergie de façon efficace et en privilégiant les formes d'énergie aux moindres impacts, en considérant les besoins et le contexte.</p>
Objectif 3.1	Planifier une utilisation judicieuse de l'énergie	<p>Quoi? Utiliser l'énergie dans une perspective d'efficacité (consommation minimale d'énergie primaire pour un service optimal).</p>

		<p>Pourquoi? Pour assurer à chacun la disponibilité d'une quantité suffisante d'énergie pour satisfaire à ses besoins.</p> <p>Comment? En utilisant la bonne forme d'énergie au bon endroit, réduisant les pertes, en visant une plus grande efficacité énergétique, en réduisant la consommation d'énergie (énergie stationnaire et liée au transport). En récupérant les rejets thermiques pour les réutiliser.</p>
Objectif 3.2	Favoriser les vecteurs d'énergie aux moindres impacts	<p>Quoi? Selon l'utilisation prévue, favoriser les formes d'énergie qui ont le moins d'impacts négatifs.</p> <p>Pourquoi? Certains vecteurs d'énergie ont des impacts plus importants sur l'environnement ou sur les communautés, d'autres sont voués à l'épuisement, dont les combustibles fossiles. Le transport d'énergie sur de grandes distances provoque également des impacts environnementaux, sociaux et économiques.</p> <p>Comment? En augmentant la part d'énergie renouvelable et la part d'énergie locales dans la consommation globale.</p>
Thème 4	Maintien des extrants de l'activité humaine sous la capacité du support du milieu	<p>Quoi? Éviter de rejeter des quantités de pollutions ou de déchets plus grandes que ce que les écosystèmes sont en mesure d'absorber.</p> <p>Pourquoi? Par leur capacité de détoxification, les milieux naturels peuvent absorber une partie des extrants des activités humaines, mais ces derniers doivent être maintenus en deçà de la capacité de support des écosystèmes.</p> <p>Comment? En développant une connaissance des dynamiques écologiques, de la nature des extrants et de leurs impacts, tout en visant la réduction des rejets.</p>
Objectif 4.1	Développer une connaissance de la capacité de support	<p>Quoi? Développer les connaissances suffisantes pour caractériser la capacité de support des milieux naturels.</p> <p>Pourquoi? Avant d'exercer une pression d'exploitation sur un milieu ou d'y déverser des extrants de l'activité humaine, il convient de détenir des connaissances suffisantes de cette capacité.</p>

		<p>Comment? En procédant à l'acquisition de connaissances, même sur les milieux non exploités ou non affectés. En identifiant les processus chimiques, biologiques ou physiques d'un écosystème, sa capacité d'adaptation, son potentiel de production, ses possibilités de régulation, ses fonctions d'équilibres écologiques. En diffusant les connaissances et les actions sur les écosystèmes. En respectant les lois, règlements, normes et conventions concernant le respect de la capacité de support des écosystèmes.</p>
Objectif 4.2	Minimiser les extrants	<p>Quoi? Réduire les extrants sous toutes leurs formes (substances polluantes, substances nutritives, pollutions microbiologiques, etc.) dans l'air, l'eau et les sols.</p> <p>Pourquoi? La réduction des extrants de l'activité humaine permet de diminuer les impacts négatifs qui pourraient résulter de leur disposition dans des milieux naturels et d'améliorer l'efficacité dans l'usage des ressources et de l'énergie.</p> <p>Comment? En limitant les intrants, en améliorant l'efficacité de la transformation, en valorisant les résidus de chaque étape de production, en réutilisant les eaux usées. En adoptant un plan de réduction des rejets de polluants et contaminants. En favorisant la réduction de la consommation, la réutilisation d'objets ou de ressources, le recyclage et le compostage des matières organiques.</p>
Objectif 4.3	Minimiser les impacts	<p>Quoi? Prévenir et limiter les impacts négatifs des extrants.</p> <p>Pourquoi? Il est possible de minimiser les impacts des extrants de l'activité humaine sur les écosystèmes, ce qui permet d'y pratiquer plus d'activités et d'en tirer plus de ressources permettant de satisfaire des besoins humains tout en restant sous le seuil de leur capacité de support.</p> <p>Comment? En favorisant l'utilisation de produits moins toxiques (biologiques et biodégradables), en réduisant l'utilisation ou la toxicité des substances chimiques employées, en appliquant des mesures d'atténuation appropriées.</p>
Objectif 4.4	Mesurer les impacts des extrants sur les milieux	<p>Quoi? Évaluer les impacts négatifs des extrants.</p> <p>Pourquoi? Malgré les efforts pour réduire les extrants et leurs impacts, les décisions et les activités des organisations ont un impact sur l'environnement naturel. Un suivi permet d'accumuler des connaissances qui</p>

		<p>aident à éviter des erreurs ou à mieux juger des interventions possibles.</p> <p>Comment? En faisant l'inventaire des émissions de produits polluants et contaminants, en évaluant les effets de ces émissions sur l'environnement grâce à un monitoring portant en particulier sur les indicateurs biophysiques les plus susceptibles d'être modifiés.</p>
Objectif 4.5	Assurer une saine gestion des déchets dangereux	<p>Quoi? Utiliser, gérer, entreposer et éliminer les matières dangereuses de façon responsable et sécuritaire.</p> <p>Pourquoi? Certaines substances comportent des risques particuliers (mutagènes, cancérigènes, bioaccumulables, etc.) et elles doivent être correctement utilisées et éliminées pour diminuer ces risques sur l'environnement et sur les personnes.</p> <p>Comment? En respectant les normes et la réglementation en vigueur pour l'utilisation, l'entreposage et l'élimination des déchets dangereux. En gérant de façon responsable les déchets qui ne sont pas régis (piles, matériel électronique, tubes fluorescents), en s'assurant de leur disposition de façon responsable.</p>
Thème 5	Maintien de la biodiversité	<p>Quoi? La biodiversité inclut la diversité des individus, des espèces, des écosystèmes et des processus naturels, pour les espèces végétales et animales. Elle résulte des processus évolutifs et ne peut être remplacée. Il faut la connaître et protéger les conditions de son maintien.</p> <p>Pourquoi? La diversité des formes biologiques constitue un facteur de stabilité et de flexibilité adaptative pour les organismes vivants. Elle constitue un moyen de répondre à des besoins d'ordre de richesses génétiques, alimentaires ou esthétiques pour l'humain. Le maintien des espèces, des écosystèmes et des processus naturels qui entretiennent la vie est essentiel pour assurer la qualité de vie des générations actuelles et futures.</p> <p>Comment? En mettant en place des mesures de suivi des indices de biodiversité. En améliorant les habitats des espèces rares et menacées, en favorisant la protection préventive des habitats des espèces courantes, en accroissant les surfaces proches de l'état naturel. En respectant les traités et conventions sur la biodiversité.</p>
Objectif 5.1	Développer des connaissances sur la biodiversité	<p>Quoi? Déterminer les espèces présentes et effectuer le suivi des espèces indicatrices de la qualité du milieu.</p>

		<p>Pourquoi? Les espèces ou les populations spécifiques à un milieu, peu importe leur abondance, constituent des indicateurs des changements environnementaux et représentent une source de connaissances sur les mécanismes d'évolution des êtres vivants.</p> <p>Comment? En évaluant de façon périodique l'abondance et l'état de santé des populations.</p>
Objectif 5.2	Protéger les espèces rares ou menacées	<p>Quoi? Identifier la présence d'espèces rares ou menacées et mettre en œuvre des moyens pour assurer leur protection.</p> <p>Pourquoi? Les espèces rares ou menacées constituent des indicateurs des changements présents ou passés et témoignent de la fragilité des milieux. Leur disparition étant un phénomène irréversible, elle constitue une perte d'opportunités pour les générations futures.</p> <p>Comment? En évaluant de façon périodique l'abondance et l'état de santé des populations. En réduisant les prélèvements d'espèces animales et végétales sur le déclin ou la dégradation de leur habitat.</p>
Objectif 5.3	Valoriser les espèces à valeur symbolique	<p>Quoi? Valoriser les espèces ayant une valeur symbolique pour les cultures autochtones et/ou traditionnelles ou encore désignées comme emblématiques par les communautés.</p> <p>Pourquoi? Certaines espèces ont le pouvoir d'attirer l'attention du public et de fournir des exemples de conservation.</p> <p>Comment? En identifiant ces espèces avec la participation des communautés, en les mettant en valeur au moyen de projets ou d'actions concrètes.</p>
Thème 6	Utilisation optimale du territoire	<p>Quoi? L'utilisation optimale du territoire concerne à la fois la disponibilité de surfaces de sol et les usages qui en sont faits.</p> <p>Pourquoi? La grandeur du territoire exploitable sur la planète est limitée, malgré une population humaine sans cesse croissante. Il convient d'optimiser l'utilisation du territoire afin de subvenir aux besoins du plus grand nombre en évitant d'empiéter sur les zones d'habitat essentielles au maintien de la biodiversité.</p>

		Comment? En préservant la qualité des sols et en gérant les usages du territoire de façon intégrée et optimale prenant en compte la conservation des habitats et des milieux fragiles.
Objectif 6.1	Limiter les impacts sur les sols	<p>Quoi? Réduire les actions susceptibles de dégrader la qualité des sols et leur capacité à rendre des services écologiques.</p> <p>Pourquoi? Les sols rendent une multitude de services écologiques (absorption et filtration de l'eau, support de croissance, habitat, etc.), mais ce sont des ressources qui se renouvellent très lentement et qui doivent être préservées.</p> <p>Comment? En limitant l'imperméabilisation, l'érosion, la pollution et la compaction des sols.</p>
Objectif 6.2	Optimiser l'utilisation du territoire	<p>Quoi? Favoriser une répartition optimale de la population sur le territoire</p> <p>Pourquoi? Une répartition optimale de la population implique des concentrations d'humains en accord avec la capacité de support des écosystèmes locaux.</p> <p>Comment? En favorisant la densification de l'habitat urbain là où la ville est gérée de façon adéquate, en favorisant les formes urbaines et les formes d'habitats moins consommatrices d'espace, en favorisant la mixité fonctionnelle et la mixité géographique. En diminuant la consommation de terrains naturels, en évaluant la valeur agronomique des sols pour réduire la consommation de terres arables. En considérant la continuité des corridors biologiques et en limitant le morcellement des espaces naturels et ruraux. En revitalisant les zones sensibles et fragilisées.</p>
Objectif 6.3	Contribuer au maintien de la diversité de paysages	<p>Quoi? Restaurer, préserver ou favoriser la diversité des paysages naturels et humains.</p> <p>Pourquoi? La diversité des paysages, y compris ceux modelés par l'activité humaine, constitue un facteur de maintien de la biodiversité.</p> <p>Comment? En identifiant les unités naturelles et paysagères, en évaluant leur valeur patrimoniale, en déterminant les sites d'intérêt, en diversifiant leurs modes de gestion. En établissant des plans d'aménagement</p>

		du territoire en fonction des paysages sensibles, en valorisant l'intégration architecturale et paysagère.
Thème 7	Réduction des polluants affectant globalement la biosphère	<p>Quoi? Certains polluants ont des impacts à l'échelle planétaire, peu importe le lieu où ils sont émis. C'est le cas entre autres des gaz à effet de serre, des substances affectant la couche d'ozone et des polluants organiques persistants.</p> <p>Pourquoi? Les problèmes de changements de l'environnement planétaire peuvent avoir des impacts importants sur le maintien de la qualité de vie de l'humanité dans l'espace et dans le temps.</p> <p>Comment? En réduisant les émissions de polluants dont il est reconnu qu'ils affectent globalement la biosphère par des activités de rationalisation, d'interdiction d'usage, de substitution, de destruction ou d'absorption.</p>
Objectif 7.1	Réduire les quantités nettes de gaz à effet de serre émis ou présents en excès dans l'atmosphère	<p>Quoi? Réduire les émissions atmosphériques des gaz responsables de l'effet de serre anthropique, dont le dioxyde de carbone (CO₂), le méthane (CH₄), l'oxyde nitreux (N₂O), les hydrofluorocarbones (HFC), les perfluorocarbures (PFC) et l'hexafluorure de soufre (SF₆).</p> <p>Pourquoi? Leur accumulation dans l'atmosphère accélère le phénomène des changements climatiques, qui a plusieurs impacts importants à l'échelle planétaire.</p> <p>Comment? En minimisant les émissions de gaz à effet de serre à la source par la réduction ou la substitution ou en les captant pour les séquestrer dans un autre compartiment de l'écosphère (végétaux, formations géologiques, etc.).</p>
Objectif 7.2	Réduire les émissions de substances appauvrissant la couche d'ozone	<p>Quoi? Réduire les émissions atmosphériques des substances affectant la couche d'ozone (souvent regroupées sous l'appellation générique d'hydrocarbures halogénés, qui contiennent du chlore, du fluor, du brome, du carbone et de l'hydrogène dans des proportions variables).</p> <p>Pourquoi? L'augmentation des radiations ultraviolettes liées à l'amincissement de la couche d'ozone provoque une augmentation des mutations chez les organismes vivants et est associée avec la raréfaction de plusieurs espèces animales sensibles et à des problèmes de santé humaine comme les cancers de la peau et les cataractes.</p>

		<p>Comment? En réduisant l'utilisation de ces substances, en limitant les pertes et les fuites et en favorisant leur substitution pour des substances moins nocives. En respectant les engagements internationaux concernant le bannissement de ces substances.</p>
Objectif 7.3	Réduire les polluants organiques persistants	<p>Quoi? Réduire les émissions de polluants organiques persistants (dont les dioxines et furannes, mais également de nombreuses autres substances), qui sont caractérisés par leur toxicité et leur potentiel de bioaccumulation.</p> <p>Pourquoi? Les rejets de polluants organiques persistants constituent un héritage empoisonné pour les générations futures en raison de leur propension à la bioaccumulation et à la bioamplification.</p> <p>Comment? En évitant de les produire et de les libérer dans l'environnement, en les détruisant de façon sécuritaire lorsque cela est faisable.</p>
Objectif 7.4	Prévoir des mesures d'adaptations aux changements globaux	<p>Quoi? Prévoir des actions adaptées aux situations résultant des changements globaux anticipés, dont les changements climatiques.</p> <p>Pourquoi? Malgré tous les efforts qui seront déployés pour réduire les émissions de ces substances dans la biosphère, l'inertie du système fait que des changements globaux sont inévitables et qu'ils affecteront les humains des prochaines générations.</p> <p>Comment? En évaluant les impacts des changements globaux, en anticipant l'évolution des besoins en fonction de nouvelles réalités ou de nouvelles exigences. En se donnant des mesures pour réduire la vulnérabilité des populations et des activités économiques sur les territoires potentiellement affectés.</p>
Dimension sociale	Répondre aux besoins sociaux et aux aspirations individuelles	<p>Quoi? Assurer pour chaque être humain une vie saine et lui fournir des conditions qui permettront l'atteinte d'un sentiment d'harmonie personnelle.</p> <p>Pourquoi? La poursuite d'objectifs sociaux favorise l'épanouissement et la recherche d'un équilibre physique, mental et social chez les individus et dans les collectivités.</p> <p>Comment? En favorisant la santé et la sécurité, le juste équilibre entre la liberté et la responsabilité, et</p>

		l'atteinte d'une plus grande autonomie des individus et des groupes.
Thème 1	État de santé des populations	<p>Quoi? L'état de santé optimal se définit comme le meilleur que peut atteindre une personne à un moment de son existence compte tenu des limitations propres à son potentiel génétique et à ses handicaps physiques ou mentaux.</p> <p>Pourquoi? Pour améliorer la qualité de vie et permettre aux personnes de répondre de façon autonome à leurs propres besoins dans la collectivité.</p> <p>Comment? En débordant du cadre individu-maladie-intervention pour aller vers une approche de responsabilisation, de dépistage et de prévention.</p>
Objectif 1.1	Améliorer ou maintenir l'état de santé des populations	<p>Quoi? Viser une diminution de la demande de soins curatifs pour un groupe d'âge spécifique.</p> <p>Pourquoi? Pour améliorer la qualité de vie, le bien-être psychosocial, l'espérance de vie en termes de qualité et de durée et pour permettre aux personnes de répondre de façon autonome à leurs propres besoins.</p> <p>Comment? En réduisant l'émergence de pathologies spécifiques, individuelles ou collectives. En agissant sur les comportements et sur les modes de vie, en réduire l'exposition aux risques naturels et technologiques, en renforçant la qualité sanitaire.</p>
Objectifs 1.2	Privilégier les actions préventives de santé	<p>Quoi? Engager et privilégier des actions d'éducation à la prévention ou de dépistage permettant de prévenir l'apparition de certaines pathologies.</p> <p>Pourquoi? Pour diminuer le besoin de soins curatifs et améliorer la capacité de la collectivité à financer les soins qui sont nécessaires sans imposer une charge excessive aux générations à venir. La santé préventive permet d'éviter les soins curatifs et la perte de jouissance de la vie qui résulte de l'apparition d'une pathologie évitable.</p> <p>Comment? En agissant sur les comportements et sur l'environnement socioéconomique, en favorisant l'adoption de saines habitudes de vie (alimentation, mobilité, etc.), en offrant des incitations au mieux-vivre, en facilitant l'accès à des services et soins de santé et de bien-être.</p>

Objectif 1.3	Réduire les nuisances	<p>Quoi? Limiter les facteurs constituant des nuisances ou nuisant à la qualité de vie ou à la santé (pollution visuelle, esthétique, lumineuse, sonore, vibrations, poussières, ondes, etc.).</p> <p>Pourquoi? Certaines nuisances peuvent avoir des impacts sur le bien-être, sur la santé et sur la sécurité des citoyens vivant à proximité, en particulier pour des expositions sur le long terme.</p> <p>Comment? En limitant la pollution lumineuse, visuelle, olfactive. En diminuant les émissions de poussières fines en suspension. En réduisant les nuisances sonores et en préservant les zones calmes. En requalifiant les espaces soumis à une forte pression.</p>
Objectif 1.4	Favoriser le contact entre les populations et la nature	<p>Quoi? Augmenter les occasions de contacts entre les humains et les milieux naturels.</p> <p>Pourquoi? Le contact entre les humains et la nature, donc le contact avec les autres espèces, répond à un besoin fondamental pour notre bien-être.</p> <p>Comment? En créant des espaces verts, naturels ou aménagés. En facilitant l'accès à des milieux naturels.</p>
Thème 2	Recherche de conditions de sécurité	<p>Quoi? Limiter les facteurs susceptibles de représenter des dangers pour la personne (criminalité, accidents, conditions de travail, habitation, milieu de vie, mobilité, alimentation, loisirs, etc.).</p> <p>Pourquoi? La sécurité et le sentiment de sécurité sont nécessaires au bien-être, à la liberté d'action des individus et au maintien de leur intégrité physique.</p> <p>Comment? En agissant sur les comportements et sur les environnements, en privilégiant les actions qui favorisent l'intégrité physique et psychologique des humains et qui visent à ne pas faire subir un risque déraisonnable à ceux-ci.</p>
Objectif 2.1	Créer un sentiment de sécurité collective et individuelle	<p>Quoi? Fournir des conditions permettant d'assurer un sentiment de sécurité collective et individuelle</p> <p>Pourquoi? Le sentiment de sécurité permet de favoriser l'expression des opinions et la réalisation de soi à travers des activités valorisantes.</p>

		<p>Comment? En considérant les exigences liées à la sécurité publique. En remplaçant les équipements hors service, mobiliers détériorés ou vétustes qui diminuent le sentiment de sécurité, en favorisant la propreté. En améliorant la sécurité routière.</p>
Objectif 2.2	Assurer une sécurité effective	<p>Quoi? Mettre en place des mécanismes préventifs permettant une sécurité effective. Ces mécanismes préventifs sont incitatifs ou dissuasifs, obligatoire ou volontaire, en fonction du niveau de risque estimé.</p> <p>Pourquoi? L'augmentation de la sécurité permet d'éviter des incidents ou des accidents qui peuvent avoir des conséquences néfastes sur la santé, sur la qualité de vie, sur le bien-être individuel et collectif.</p> <p>Comment? En optimisant la qualité des aménagements physiques de travail, en diminuant les accidents professionnels. En diminuant la criminalité, les accidents du trafic, les accidents de ménage. En améliorant la sécurité d'approvisionnement (énergie, eau, etc.), les services en cas d'urgence, la protection contre les catastrophes naturelles. En réduisant le risque d'accidents majeurs.</p>
Objectif 2.3	Assurer l'éducation de base à la sécurité	<p>Quoi? Favoriser une responsabilisation des individus par rapport à leur propre intégrité physique.</p> <p>Pourquoi? La prise en charge de leur sécurité par les individus permet de diminuer les besoins de réglementation, de sanctions et de contrôle en plus d'améliorer leur sentiment de liberté individuelle.</p> <p>Comment? En créant des formations, des campagnes de sensibilisation, en diffusant des exemples de bonnes pratiques.</p>
Thème 3	Amélioration du niveau d'éducation des populations	<p>Quoi? Faciliter l'accès à différents types de formation, notamment pour permettre aux individus d'atteindre le niveau de formation et de compétence qu'ils désirent.</p> <p>Pourquoi? L'éducation vise à rendre les gens plus autonomes, à stimuler l'innovation et la productivité, ainsi qu'à améliorer la sensibilisation et la participation du public à la mise en œuvre du développement durable.</p> <p>Comment? En favorisant la continuité et la croissance dans le cheminement du besoin d'éducation : l'accès, l'éducation de base, l'éducation supérieure et la formation continue.</p>

Objectif 3.1	Assurer une éducation de base fonctionnelle à tous	<p>Quoi? Assurer à tous les individus un niveau minimal d'éducation fonctionnelle (y compris l'alphabétisation).</p> <p>Pourquoi? Une éducation de base favorise la réalisation et l'accomplissement des individus en société.</p> <p>Comment? En améliorant l'offre de formation dans le domaine de l'école obligatoire et de l'école non obligatoire, en améliorant l'offre de places d'apprentissage et de formation. En faisant la promotion de l'éducation et en donnant aux individus les moyens d'acquérir une éducation de base.</p>
Objectif 3.2	Favoriser l'accès de chacun à son niveau d'éducation désiré	<p>Quoi? Faciliter l'accès au niveau d'éducation souhaité par un individu (y compris les formations professionnelles et les études de haut niveau).</p> <p>Pourquoi? Ce niveau d'éducation reflète le besoin identifié par et pour l'individu à un moment de son existence, afin d'atteindre les objectifs qu'il s'est donnés.</p> <p>Comment? En améliorant l'offre de formation dans le domaine de formation professionnelle ou de haut niveau, en améliorant l'offre de places d'apprentissage et de formation. En donnant aux individus les moyens d'acquérir le niveau d'éducation souhaité.</p>
Objectif 3.3	Permettre l'accès à une éducation et à une formation continue	<p>Quoi? Faciliter l'accès à des programmes de formation continue, de requalification ou de développement de compétences.</p> <p>Pourquoi? Pour favoriser l'évolution personnelle des individus et leur permettre de maintenir leurs compétences à jour.</p> <p>Comment? En améliorant l'offre de formation des adultes et de formation non professionnelle. En développant des plans et des programmes de formation continue.</p>
Objectif 3.4	Œuvrer à l'alphabétisation écologique des personnes	<p>Quoi? Développer la capacité des personnes à intégrer les dimensions environnementales relatives à toute activité humaine dans le processus de prise de décision au niveau individuel et collectif.</p> <p>Pourquoi? L'alphabétisation écologique suppose les capacités de comprendre, de critiquer et d'agir pour un</p>

		<p>développement durable.</p> <p>Comment? En développant la pensée critique et la pensée complexe. En développant des compétences relatives à l'environnement, en éduquant aux principes et actions favorables au développement durable.</p>
Thème 4	Intégration des individus à la société	<p>Quoi? L'intégration des individus à la société réfère à toute forme d'occupation valorisante (dont un emploi rémunéré ou pas).</p> <p>Pourquoi? Une occupation valorisante favorise l'épanouissement personnel d'un individu et son engagement envers la communauté.</p> <p>Comment? En laissant la liberté à l'individu d'accorder une valeur à une occupation selon une échelle personnelle. En multipliant les possibilités de choix d'occupations pour les individus. En favorisant l'investissement personnel à long terme et l'engagement citoyen.</p>
Objectif 4.1	Favoriser l'accès à une occupation pour chacun	<p>Quoi? Favoriser l'intégration des individus à une occupation rémunérée.</p> <p>Pourquoi? Pour permettre aux personnes de satisfaire leurs besoins matériels et favoriser leur intégration à la société.</p> <p>Comment? En offrant aux personnes une occupation à leur mesure, leur permettant d'avoir un niveau de vie acceptable, tout en respectant leurs autres priorités, comme les études ou la famille. En favorisant l'accès à l'emploi et l'insertion économique des populations précarisées (personnes âgées, chômeurs, immigrants, malades et handicapés, marginaux, jeunes au comportement problématique, etc.).</p>
Objectif 4.2	Favoriser l'investissement personnel à long terme	<p>Quoi? Offrir la possibilité d'un investissement et d'un engagement personnel à long terme dans une activité.</p> <p>Pourquoi? L'individu qui investit dans le long terme dispose d'occasions pour se réaliser pleinement et pour tenter de faire sa marque dans sa collectivité ou son entreprise, ce qui favorise son accomplissement personnel.</p> <p>Comment? En offrant une certaine stabilité d'emploi aux employés ou aux bénévoles, en favorisant le travail à temps plein pour les personnes qui le désirent.</p>

Thème 5	Liberté individuelle et responsabilité collective	<p>Quoi? Développer l'équilibre entre le sentiment de liberté individuelle et la responsabilité de l'individu à l'égard de la collectivité.</p> <p>Pourquoi? Pour que des individus se réalisent pleinement et puissent fonctionner harmonieusement en société, ils doivent établir un équilibre entre ces deux pôles.</p> <p>Comment? En favorisant l'expression et le respect des différences, en créant des conditions favorables à la cohésion sociale.</p>
Objectif 5.1	Permettre le développement de la confiance en soi	<p>Quoi? Favoriser les conditions qui permettent aux individus de développer un sentiment de confiance en soi, d'estime personnelle.</p> <p>Pourquoi? La confiance en soi incite au dépassement personnel et à l'entrepreneuriat, favorise l'ouverture et la communication entre les êtres humains. C'est un préalable à l'implication des individus dans la collectivité.</p> <p>Comment? En valorisant les connaissances, les compétences et les réalisations des individus, en supportant les initiatives individuelles, en offrant du support au développement personnel.</p>
Objectif 5.2	Favoriser l'accès aux loisirs et à la détente	<p>Quoi? Faciliter et valoriser l'accès du plus grand nombre aux occasions de loisirs et de détente.</p> <p>Pourquoi? Pour favoriser le développement culturel, la santé physique et l'accomplissement personnel.</p> <p>Comment? En faisant la promotion, en soutenant et en rendant accessibles des activités culturelles, artistiques, de loisirs et sportives pour toutes les catégories sociales. En améliorant les espaces de détente de proximité, les espaces verts, les zones piétonnes, les zones à trafic ralenti, les zones de rencontre.</p>
Objectif 5.3	Favoriser la connectivité, la mobilité et les échanges	<p>Quoi? Favoriser les échanges d'informations et le dialogue entre les individus, au sein d'une collectivité et entre les collectivités, entre les cultures, au niveau national et international.</p> <p>Pourquoi? Pour permettre aux citoyens, groupes et organisations de sentir qu'ils font partie intégrante d'un</p>

		<p>groupe, de la communauté.</p> <p>Comment? En mettant le plus de gens possible en relations les uns avec les autres. En encourageant le dialogue social, en créant des lieux et des occasions de rencontre, en renforçant la convivialité et en favorisant la mixité sociale. En s’opposant à toutes les formes d’incivilité, de violence ou de ségrégation sociale.</p>
Objectif 5.4	Favoriser la cohésion sociale	<p>Quoi? Créer un climat de vie sain et agréable, favorisant la cohésion sociale, dans les communautés ou dans la collectivité.</p> <p>Pourquoi? La cohésion sociale augmente la résistance et la résilience des individus et des collectivités face aux changements ou aux perturbations. Elle participe à créer une communauté de soutien aux personnes plus démunies. Elle favorise un climat de vie riche et agréable.</p> <p>Comment? En renforçant les valeurs de respect, de solidarité, d’ouverture. En développant des réseaux de soutien, d’entraide et d’intégration. En valorisant les relations harmonieuses, les bonnes interactions et l’apprentissage du vivre ensemble. En créant des lieux d’échange et de dialogue, en concevant des mécanismes de résolution de conflit. En créant et en réalisant des actions collectives.</p>
Thème 6	Reconnaissance des personnes et des investissements	<p>Quoi? Favoriser l’accomplissement personnel et collectif par une reconnaissance et une valorisation des réalisations.</p> <p>Pourquoi? La reconnaissance des accomplissements peut augmenter le sentiment d’appartenance à un groupe, susciter l’émulation, participer à l’amélioration des pratiques et inciter les individus à s’engager dans des activités d’investissement et de développement personnel.</p> <p>Comment? En valorisant l’investissement personnel, la participation et l’effort accompli au service des autres et dans le dépassement de soi par des moyens appropriés.</p>
Objectif 6.1	Augmenter le sentiment d'appartenance	<p>Quoi? Développer chez les personnes un sentiment d’appartenance à un groupe.</p> <p>Pourquoi? Le sentiment d'appartenance à un groupe, à une région ou à un territoire peut être un outil de responsabilisation des individus et les inciter à s'engager dans des activités d'investissement plutôt que de consommation destructive.</p>

		<p>Comment? En organisation des activités de groupe, en développement des projets collectifs. En favorisant l'investissement, en reconnaissant publiquement les réalisations personnelles et collectives.</p>
Objectif 6.2	Valoriser l'accomplissement personnel	<p>Quoi? Favoriser la reconnaissance des accomplissements des individus dans l'atteinte d'objectifs personnels ou collectifs.</p> <p>Pourquoi? Aide à créer une émulation qui peut motiver le développement personnel et inspirer les générations futures.</p> <p>Comment? En donnant aux individus l'occasion de s'accomplir et d'être reconnus dans leurs accomplissements par divers moyens de reconnaissance.</p>
Objectif 6.3	Valoriser l'atteinte d'objectifs de performance	<p>Quoi? Mettre en valeur les accomplissements des individus, des organisations ou des collectivités.</p> <p>Pourquoi? Lorsque des individus ou des groupes atteignent des objectifs qu'ils se sont fixés en utilisant les moyens acceptables pour y parvenir, la valorisation de ce succès peut susciter l'émulation et participer à l'amélioration des pratiques.</p> <p>Comment? En identifiant des objectifs et des moyens pour les atteindre. En faisant reconnaître les initiatives fructueuses, en diffusant les façons de faire efficaces.</p>

Dimension économique	Répondre aux besoins matériels, à maintenir et améliorer les mécanismes qui permettent aux sociétés humaines de satisfaire leurs besoins par des échanges de leurs avantages comparatifs	<p>Quoi? Assurer à chaque individu les moyens nécessaires pour répondre à ses besoins.</p> <p>Pourquoi? Pour s'assurer que chaque être humain puisse avoir à sa disposition suffisamment de biens matériels pour s'assurer une vie saine.</p> <p>Comment? En utilisant les divers mécanismes économiques trouvés par l'inventivité humaine (troc, commerce, marché du travail, bourses, etc.).</p>
Thème 1	Possession et usages des biens et des capitaux	<p>Quoi? Offrir aux individus et aux collectivités la possibilité d'obtenir l'usage de biens et de capitaux.</p> <p>Pourquoi? L'humanité continue de s'accroître et les besoins matériels de chacun ne sont pas comblés.</p> <p>Comment? En produisant et en rendant accessibles le plus grand nombre de biens utiles, en développant et en entretenant des infrastructures locales (transports, télécommunication, énergie, eau, etc.).</p>
Objectif 1.1	Offrir la possibilité d'accumuler des biens et des capitaux	<p>Quoi? Permettre l'accumulation de biens (ressources transformées ou non qu'une communauté ou un individu considère comme sa propriété et qui contribue à sa sécurité) et de capitaux (valeurs d'échange).</p> <p>Pourquoi? Pour éviter les fluctuations d'abondance de certaines ressources.</p> <p>Comment? En permettant à des réserves d'être constituées pour éviter les effets néfastes des fluctuations, en permettant l'accumulation de richesse ou en limitant l'endettement.</p>
Objectif 1.2	Permettre au plus grand nombre d'utiliser des biens individuels ou collectifs	<p>Quoi? Donner au plus grand nombre la possibilité d'utiliser des biens de façon exclusive ou collective.</p> <p>Pourquoi? L'accès aux biens contribue à la qualité de vie par la sécurité qu'il apporte de pouvoir satisfaire ses besoins matériels.</p> <p>Comment? En favorisant la réappropriation des biens collectifs, l'accessibilité aux bâtiments, aux infrastructures, aux équipements, etc.</p>

Objectif 1.3	S'assurer d'une juste valeur d'échange pour le travail des personnes	<p>Quoi? S'assurer que la valeur d'échange (salaire ou autre forme de rétribution) soit en proportion avec la capacité de répondre aux besoins matériels de la personne.</p> <p>Pourquoi? Toute personne qui contribue par son activité à la création de richesse devrait recevoir des valeurs d'échange suffisantes pour lui permettre de répondre à ses besoins matériels, spirituels, sociaux, etc.</p> <p>Comment? En adoptant des politiques salariales. En améliorant les conditions de travail, en offrant des avantages sociaux, en augmentant le pouvoir d'achat.</p>
Thème 2	Qualité des biens et services	<p>Quoi? Favoriser la production et l'accès à des biens et services de la plus grande qualité possible.</p> <p>Pourquoi? Un bien ou un service de qualité satisfait mieux et de façon plus durable les besoins pour lesquels il est destiné.</p> <p>Comment? En recherchant la qualité, la durabilité et en évitant le gaspillage des ressources dans la satisfaction des besoins matériels.</p>
Objectif 2.1	S'assurer de l'adéquation entre le produit et les besoins	<p>Quoi? S'assurer que les politiques, stratégies, programmes ou projets répondent de la façon la plus adéquate possible, de manière qualitative et quantitative, aux besoins.</p> <p>Pourquoi? Les politiques, stratégies, programmes ou projets doivent être développés afin de répondre à des besoins réels des personnes ciblées plutôt que par anticipation.</p> <p>Comment? En identifiant clairement les besoins. En améliorant le taux d'utilisation des biens, infrastructures ou services déjà existants. En adoptant une approche prudente et critique face aux projets justifiés par l'anticipation d'une croissance de la demande.</p>
Objectif 2.2	S'assurer de la durabilité du produit	<p>Quoi? Viser l'augmentation de la qualité et de la durabilité des biens produits et des services distribués.</p> <p>Pourquoi? Plus un produit ou un service sera utilisé souvent et longtemps pour satisfaire à un besoin, plus les impacts que sa fabrication a causés sur les ressources et sur la qualité du milieu auront été justifiés.</p>

		<p>Comment? En concevant, produisant et rendant accessibles des biens et des services de qualité, en prolongeant la durée de vie des produits, en garantissant leur qualité (garantie, politique de retour). En proscrivant les produits jetables, sauf lorsque la santé humaine exige leur utilisation.</p>
Thème 3	Production et consommation responsable	<p>Quoi? Introduire des changements dans les modes de production et de consommation en vue de rendre ces derniers plus viables et plus responsables sur les plans social et environnemental.</p> <p>Pourquoi? Pour éviter le gaspillage, optimiser l'utilisation des ressources et maximiser les retombées positives du développement économique.</p> <p>Comment? En adoptant des approches d'écoefficiente et d'écodesign, basées sur le cycle de vie. En développant des approches économiques responsables et solidaires. En favorisant le développement de l'économie sociale. En favorisant les circuits courts allant des sites de production, aux centres de distribution, aux lieux de consommation.</p>
Objectif 3.1	Favoriser l'achat et la consommation responsables	<p>Quoi? Inciter les consommateurs et les utilisateurs des biens et des services à consommer de façon responsable en favorisant l'achat et l'utilisation de matériaux, de produits et de services respectueux des personnes et de l'environnement.</p> <p>Pourquoi? Pour minimiser les impacts négatifs (sociaux, environnementaux et économiques) liés à la production des biens et services requis pour la réalisation du projet. L'amélioration des pratiques de consommation est une responsabilité partagée par les consommateurs et les producteurs, chacun ayant leurs obligations.</p> <p>Comment? En offrant une information complète sur les produits et services, en prévoyant des mécanismes de recours et de rétroaction pour les consommateurs. En adoptant des lignes de conduite éthique en matière d'information. En faisant la promotion d'une consommation responsable. En adoptant des pratiques ou des politiques d'achats responsables. En analysant les besoins pour une réduction de la consommation. En favorisant les produits et services locaux ou issus du commerce équitable. En envisageant l'utilisation de biens ou services moins dommageables. En déterminant les produits ou services pour lesquels une analyse du cycle de vie devrait être réalisée.</p>

Objectif 3.2	Internaliser les externalités dans les coûts	<p>Quoi? S’assurer que la valeur des biens et des services reflète l’ensemble des coûts qu’ils occasionnent à la société durant tout leur cycle de vie, de leur conception jusqu’à leur consommation et leur disposition finale.</p> <p>Pourquoi? Les personnes dont les actions génèrent de la pollution, dégradent l’environnement ou affectent négativement les communautés doivent assumer leur part des coûts des mesures de prévention, de réduction et de contrôle des impacts.</p> <p>Comment? En intégrant dans les analyses coûts/bénéfices des paramètres environnementaux et sociosanitaires. En analysant l’ampleur, au cours du cycle de vie, des coûts générés par des externalités de production des biens et des services devant être assumés collectivement. En adoptant des mesures de compensation d’externalités (compensation carbone) et en internalisant ces coûts.</p>
Thème 4	Viabilité financière	<p>Quoi? Rechercher la rentabilité dans une perspective de viabilité financière.</p> <p>Pourquoi? La viabilité économique est souvent une condition importante pour la réalisation et la pérennité de politiques, stratégies, programmes ou projets.</p> <p>Comment? En développant une connaissance des besoins et des marchés, en assurant l’équilibre financier et en limitant les risques financiers.</p>
Objectif 4.1	S’assurer de la rentabilité du projet	<p>Quoi? S’assurer que le projet atteigne un certain niveau de rentabilité.</p> <p>Pourquoi? La rentabilité économique est souvent garante de la réalisation et de la pérennité d’un projet.</p> <p>Comment? En évaluant les coûts globaux, incluant les coûts d’investissement (études, travaux, fonciers), d’opération (maintenance, entretien, exploitation) et de fin de vie du projet, en analysant les avantages et les bénéfices escomptés pour le projet, en effectuant des analyses coûts/bénéfices et en évaluant le retour sur investissement selon différents scénarios. En évaluant les possibilités d’évitement des coûts. En faisant la promotion d’une utilisation efficace des fonds.</p>

Objectif 4.2	Rechercher l'optimisation du processus ou de la démarche	<p>Quoi? Utiliser les ressources (matériaux, personnes, temps) à leur plein potentiel.</p> <p>Pourquoi? Un processus optimisé permet d'utiliser moins de matériaux et génère moins de déchets tout en offrant un coût plus proche de la réalité au consommateur. La valorisation de l'efficacité limite le gaspillage des ressources.</p> <p>Comment? En maximisant l'utilisation des ressources, en valorisant les résidus de production. En faisant gagner du temps, en diminuant les distances ou la durée de trajets.</p>
Objectif 4.3	Limiter les risques financiers	<p>Quoi? Évaluer et limiter les risques financiers associés à la réalisation du projet.</p> <p>Pourquoi? Pour éviter des impacts économiques négatifs pour les générations actuelles et futures.</p> <p>Comment? En effectuant une analyse rigoureuse du contexte, en analysant les effets d'autres activités. En adaptant les politiques, stratégies, programmes et projets aux capacités financières actuelles de l'initiateur. En proposant un bilan financier équilibré, tant pour les fonds publics que privés. En évaluant les risques financiers encourus, en les limitant et en les partageant. En utilisant les bons outils financiers, en respectant les normes comptables et financières. En favorisant la sécurité des biens, en améliorant les garanties de ressources financières.</p>
Thème 5	Création de la richesse	<p>Quoi? L'activité humaine permet d'améliorer la valeur des ressources et des biens qu'elle contribue à transformer.</p> <p>Pourquoi? Cette augmentation de valeur devrait se concrétiser par la valeur ajoutée que permettent les échanges économiques.</p> <p>Comment? En s'assurant que la transformation des ressources et des écosystèmes s'accompagne d'une augmentation de leur valeur.</p>
Objectif 5.1	S'assurer que l'activité humaine génère une valeur	<p>Quoi? S'assurer que les actions sont en adéquation avec la valeur ajoutée par l'activité humaine.</p>

	d'échange	<p>Pourquoi? Toute activité humaine devrait pouvoir être valorisée en fonction de ce qu'elles contribuent à transformer.</p> <p>Comment? En s'assurant que les produits et services soient offerts à un prix juste, qui permet l'amélioration des conditions de production et en assure la pérennité.</p>
Objectif 5.2	S'assurer d'une saine gestion des valeurs et des personnes	<p>Quoi? S'assurer d'une gestion sécuritaire, fiable et profitable des valeurs, des personnes, des infrastructures et des capitaux</p> <p>Pourquoi? Les personnes doivent être protégées et soutenues par un système institutionnel qui leur permet de contribuer au mieux à la satisfaction de leurs besoins propres et à ceux du plus grand nombre de personnes possible.</p> <p>Comment? En confiant les valeurs à des institutions capables d'en assurer la conservation et l'optimisation dans l'optique de les faire fructifier pour les générations à venir.</p>
Thème 6	Opportunités de partage de la richesse	<p>Quoi? Assurer une juste redistribution de l'augmentation des richesses, avantages et aménités pour le plus grand nombre.</p> <p>Pourquoi? Pour augmenter la solidarité et diminuer les disparités entre les individus. La participation du plus grand nombre à la richesse augmente les flux économiques et permet la satisfaction des besoins matériels d'une plus grande quantité de personnes.</p> <p>Comment? En optimisant les retombées économiques des projets tout en s'assurant de mettre en œuvre des mécanismes de redistribution efficaces.</p>
Objectif 6.1	Optimiser les retombées économiques du projet	<p>Quoi? Ouvrir un maximum d'opportunités de partage et favoriser les retombées sur le plan de la création de richesse le plus près possible de la région d'exploitation des ressources,</p> <p>Pourquoi? Pour augmenter la solidarité et diminuer les disparités entre les individus.</p>

		<p>Comment? En favorisant la création et le maintien d'emplois. En évaluant les attentes et les besoins du territoire, en favorisant l'installation et le maintien des commerces et services de proximité, en limitant l'impact du projet sur le marché concurrentiel des entreprises locales existantes, en visant la complémentarité des activités, filières, circuits et commerces. En proposant des retombées positives et une accessibilité économique pour la population locale. En évaluant les effets sur le prix du foncier et de l'immobilier. En ciblant des localisations stratégiques de projets dans des régions sensibles pour contribuer au dynamisme économique de la collectivité. En favorisant l'adaptation de la main d'œuvre aux défis techniques (formation continue et spécialisée).</p>
Objectif 6.2	S'assurer du mécanisme de redistribution	<p>Quoi? Assurer une juste redistribution de l'augmentation des richesses et avantages du projet pour le plus grand nombre.</p> <p>Pourquoi? Pour éviter qu'un certain nombre d'individus se trouvent dans le dénuement, alors que d'autres s'enrichissent de façon disproportionnée.</p> <p>Comment? En diminuant les disparités de revenus par divers mécanismes de redevances, de contributions à l'investissement pour le futur, de taxes et d'impôts. En maintenant un équilibre entre la rémunération du capital et celle du travail. En redistribuant les avantages du projet aux concitoyens, à la localité, à la région, selon des principes établis et reconnus. En versant des redevances aux populations locales dans le cas où les marchés de consommation sont éloignés des zones de production et que la transformation secondaire n'est pas rentable sur place.</p>
Objectif 6.3	Favoriser l'accès au capital	<p>Quoi? Maintenir la rémunération du capital dans des limites acceptables.</p> <p>Pourquoi? Ne pas limiter l'accession de la majorité aux moyens de créer de la richesse.</p> <p>Comment? En favorisant les taux d'intérêt légèrement plus élevés que le taux d'inflation, en facilitant l'accès au microcrédit pour les populations n'ayant pas accès au crédit usuel.</p>
Thème 7	Conditions de travail	<p>Quoi? Les conditions de travail incluent la rémunération, les avantages sociaux, l'ambiance sur les lieux de travail et les opportunités de développement de compétences.</p>

		<p>Pourquoi? Des conditions de travail de qualité favorisent l’accomplissement, l’engagement et la motivation des employés, tout en favorisant la rétention de la main d’œuvre.</p> <p>Comment? En favorisant l’acquisition et le développement de compétence et en améliorant le climat de travail.</p>
Objectif 7.1	Améliorer les conditions de travail	<p>Quoi? Maintenir ou créer des emplois de qualité, offrir un milieu de travail valorisant et de saines conditions de travail.</p> <p>Pourquoi? Pour que les travailleurs puissent évoluer dans un climat de travail agréable, pour favoriser la rétention de la main d’œuvre, ainsi que favoriser une participation accrue des employés.</p> <p>Comment? En offrant des avantages sociaux (horaires, congés, assurances, remboursements, soutien au bénévolat, conciliation travail-famille-étude, régimes de retraite). En oeuvrant à la création d’une ambiance de travail agréable, harmonieuse, respectueuse. En adoptant des politiques sur le climat de travail (contre le harcèlement par exemple).</p>
Objectif 7.2	Favoriser le maintien, le développement et le partage des compétences	<p>Quoi? Maintenir, valoriser et partager les connaissances et les compétences humaines acquises par l’exercice d’une activité.</p> <p>Pourquoi? Pour qu’un plus grand nombre de personnes soit outillé pour satisfaire à leurs besoins matériels de la façon la plus autonome possible. Pour favoriser la transmission des savoir-faire aux générations futures.</p> <p>Comment? En préparant la main d’œuvre à occuper les emplois par des mécanismes adéquats de formation. En permettant le développement des compétences des personnes (bénévolat, stage, formation continue, etc.). En développant et en mettant en valeur les compétences professionnelles, en favorisant la diffusion de savoirs, de savoir-faire, d’expériences et de pratiques. En organisant des activités de mentorat, en prônant des mises à la retraite progressives.</p>

Dimension culturelle	Répondre aux besoins d'affirmation, d'expression, de protection et de mise en valeur des cultures	<p>Quoi? La culture inclut les traits identitaires des collectivités, les traditions et les savoirs, les langues et dialectes, les expressions culturelles, les équipements culturels, les activités culturelles ou de loisir génératrices de revenus ou non, l'offre culturelle, les pratiques et biens reconnus comme devant être préservés, partagés et enrichis.</p> <p>Pourquoi? La culture est un des aspects fondamentaux du développement et les aspects culturels du développement sont aussi importants que ses aspects économiques, sociaux ou environnementaux. La culture est un gage de cohésion sociale, c'est un des éléments qui singularise une société, et qui donnent des particularités à un même projet, dans différentes régions du monde. La diversité culturelle est le reflet de la capacité et de la richesse adaptative de l'humanité. La protection, la promotion et le maintien de la diversité culturelle sont à la fois un gage et une condition essentielle pour un développement durable, au bénéfice des générations présentes et futures. Comme la biodiversité, la sociodiversité et la diversité culturelle constituent une réponse adaptative potentielle aux changements de l'environnement naturel et humain.</p> <p>Comment? En identifiant les traits culturels, en les mettant en valeur et en adaptant les interventions visant le développement aux caractéristiques culturelles des collectivités où ces interventions sont menées. En assurant l'évolution et le dynamisme culturel, dans une perspective d'échange et de partage authentique. En développant les pratiques culturelles génératrices de revenus et/ou favorable à la protection de l'environnement.</p>
Thème 1	Transmission du patrimoine culturel	<p>Quoi? Protéger et mettre en valeur le patrimoine matériel et immatériel, les canaux de transmission formels et informels. Favoriser la transmission du patrimoine matériel et immatériel et des valeurs culturelles. Adopter des mesures visant la préservation, la sauvegarde et la restauration de la diversité du patrimoine et des expressions culturelles.</p> <p>Pourquoi ? Le patrimoine culturel reflète l'identité d'une société en transmettant les valeurs et savoirs de celle-ci de génération en génération. La protection de l'authenticité des expressions culturelles, lorsqu'elles sont menacées d'extinction ou de graves altérations, favorise le caractère durable du développement.</p>

		<p>Comment ? En identifiant les éléments sensibles ou menacés du patrimoine, en protégeant les traits culturels, en tenant compte de leur rareté et de leur fragilité. En réhabilitant les sites culturels et en revitalisant le patrimoine bâti. En intégrant les savoirs traditionnels ou locaux aux projets. En faisant la promotion de la culture des minorités.</p>
Objectif 1.1	Favoriser l'expression individuelle, la liberté et le pluralisme des croyances, des opinions et des identités	<p>Quoi? Favoriser, pour les individus, la liberté d'exprimer leurs opinions et leurs croyances, ainsi que la liberté d'expression artistique dans le respect des autres.</p> <p>Pourquoi? La diversité culturelle s'incarne dans l'originalité et la pluralité des identités. La liberté d'exprimer les composantes de cette identité est un élément clé de la définition de la qualité de vie pour la plupart des êtres humains. L'acceptation, l'expression et la valorisation de la diversité permettent de développer la tolérance, le respect et l'ouverture aux autres au sein des sociétés.</p> <p>Comment? En valorisant la pluralité et la démocratie, en permettant que de saines discussions puissent avoir lieu entre les personnes et des groupes. En favorisant l'expression de l'appartenance culturelle et des diversités culturelles.</p>
Objectif 1.2	Mettre en œuvre des mesures de conservation, de restauration et de compensation du patrimoine culturel	<p>Quoi? Assurer la conservation du patrimoine culturel, restaurer les éléments du patrimoine qui ont été dégradés, altérés ou délaissés avec le temps, et assurer une forme de compensations (économique, symbolique ou autres) pour la dégradation du patrimoine culturel associée à une intervention.</p> <p>Pourquoi? La conservation du patrimoine permet à une culture de se souvenir de ses pratiques traditionnelles, même si elle en abandonne certaines. La restauration ou la compensation permettent d'atténuer les impacts du développement sur certains éléments du patrimoine culturel.</p> <p>Comment? En diagnostiquant l'existence de situations où des éléments du patrimoine culturel sont soumis à un risque d'extinction ou à une grave menace. En prenant et en mettant en valeur les mesures appropriées pour protéger, préserver, restaurer ces éléments du patrimoine. En offrant une forme de compensation lorsque la dégradation d'un élément du patrimoine est inévitable.</p>

Objectif 1.3	Reconnaître la représentation culturelle de l'environnement	<p>Quoi? Reconnaître que la culture et la nature font partie d'un même patrimoine, que les représentations de l'environnement, ainsi que la volonté de le conserver, sont liées à la culture d'une société.</p> <p>Pourquoi? La conservation de l'environnement peut se traduire en un engagement local, direct et constant seulement lorsqu'il y a un attachement culturel à cet environnement. La conservation volontaire est possible si la société est consciente et fière de ses propres origines, de sa culture et de ses liens avec son environnement.</p> <p>Comment? En identifiant et en expliquant la représentation de l'environnement associée à une culture particulière. En favorisant la compréhension profonde de l'environnement par une société. En créant un sentiment d'attachement aux milieux culturels et naturels. En mettant en place des règles et mesures cohérentes avec la représentation culturelle de l'environnement.</p>
Objectif 1.4	Développer la connaissance du passé et de l'histoire	<p>Quoi? Améliorer la connaissance du patrimoine culturel et identifier les liens existants entre l'histoire d'une société, son présent et son avenir. Favoriser les lectures multiples de l'histoire.</p> <p>Pourquoi? Les sociétés contemporaines se sont construites sur une succession d'évènements historiques dont les fondements sont issus d'interactions complexes entre des sociétés de cultures différentes de la culture contemporaine, dans un environnement qui a changé. Les artefacts historiques sont source de connaissance, de richesse immatérielle et matérielle. Ils ont le potentiel de contribuer de façon positive au développement durable si on peut les interpréter à travers des éclairages multiples reflétant le point de vue des groupes qui y ont été impliqués.</p> <p>Comment? En favorisant l'acquisition et la compréhension de l'ensemble des connaissances liées au patrimoine historique et culturel d'une société : les biens, les lieux, les paysages, les traditions, les savoirs, la langue, la toponymie, l'étymologie, les modèles perceptifs, les manières culturelles de voir, etc. En organisant cet ensemble culturel en un système de connaissances auquel il est possible d'avoir accès. En donnant la parole aux minorités et aux perdants. En référant à ce système de connaissance pour aborder les enjeux actuels dans le respect des droits de l'Homme.</p>

Objectif 1.5	Valoriser et soutenir la diversité linguistique	<p>Quoi? Protéger, mettre en valeur et célébrer la diversité du répertoire linguistique, des dialectes, des expressions.</p> <p>Pourquoi? La langue est le creuset de la culture, de l'identité, individuelle et collective. La langue permet la communication, l'expression des pensées, le partage de l'expérience culturelle. C'est par elle que s'acquièrent les savoirs et savoir-faire qui permettent aux sociétés d'avoir une certaine emprise sur leur milieu. La langue est un facteur de développement, de créativité, d'innovation et de construction des savoirs.</p> <p>Comment? En soulignant l'importance de la préservation et de la qualité de la langue dans toute la richesse de ses expressions, de ses dialectes. En renforçant les compétences et capacités des individus et des collectivités dans l'usage de leur langue et dans l'apprentissage d'autres langues. En favorisant le multilinguisme des individus et des collectivités. En mettant en valeur la langue comme facteur de solidarité régionale.</p>
Thème 2	Pratiques culturelles et artistiques	<p>Quoi? Encourager l'élargissement à la participation à la vie culturelle.</p> <p>Pourquoi ? L'élargissement à la participation à la vie culturelle nécessite l'accès à des infrastructures et des loisirs culturels</p> <p>Comment ? En encourageant l'expression culturelle, la créativité, la pratique artistique. En promouvant la décentralisation des pratiques culturelles. En apprenant des pratiques via l'enseignement artistique et culturel et la médiation des pratiques culturelles et artistiques.</p>
Objectif 2.1	Encourager l'expression culturelle	<p>Quoi? Encourager les individus et les groupes à créer, produire, diffuser et distribuer leurs propres expressions culturelles.</p> <p>Pourquoi? L'expression culturelle résulte de la créativité des individus, des groupes et des sociétés. Elle renvoie au sens symbolique et aux valeurs qui définissent les identités culturelles qu'il importe de connaître et de diffuser.</p>

		<p>Comment? En reconnaissant la contribution des gens impliqués dans le processus créateur, des communautés culturelles et des organisations qui les soutiennent. En soutenant ou en créant des initiatives qui permettent la création et la diffusion de la diversité des expressions culturelles. En reconnaissant le rôle essentiel de l'interaction et de la créativité culturelle dans les processus de construction identitaire.</p>
Objectif 2.2	Affirmer le caractère pluriel et évolutif de la culture	<p>Quoi? Reconnaître que la culture est adaptée aux contextes des individus et des collectivités, que ces contextes évoluent et que le caractère évolutif de la culture favorise l'adaptation pour le développement durable qui en revanche permet l'adoption de modes de vie et de pratiques culturelles mieux adaptées au contexte actuel et futur, à l'échelle locale comme globale.</p> <p>Pourquoi? La culture doit pouvoir évoluer et rester articulée sur les savoirs modernes tout en reconnaissant ses racines traditionnelles et locales, afin que les pratiques et les modes de vie puissent s'arrimer à des modes de consommation et de production plus durables.</p> <p>Comment? En favorisant l'innovation dans le domaine des arts et de la culture. En valorisant la créativité, en stimulant l'imaginaire, en soutenant la recherche et le développement, en valorisant les idées innovantes, et en reconnaissant la diversité des cultures locales et traditionnelles. En œuvrant pour une évolution culturelle, comprenant des changements de comportements pour le développement durable comme les pratiques de production et de consommation durables.</p>
Objectif 2.3	Reconnaître l'importance des minorités et de leurs contributions à la société	<p>Quoi? Valoriser les minorités culturelles, reconnaître leurs contributions à la société et intégrer leurs besoins spécifiques aux processus décisionnels, en particulier en ce qui concerne les cultures autochtones et/ou traditionnelles.</p> <p>Pourquoi? La diversité sociale est source de connaissances, de savoir-faire et de valeurs bénéfiques à toutes les sociétés. Les cultures autochtones et/ou traditionnelles en particulier sont associées à un usage immémorial du territoire et de ses ressources pour la satisfaction des besoins humains. Leurs connaissances et leurs cultures peuvent ouvrir de nouvelles perspectives pour les modes d'exploitation et pour l'usage pérenne des ressources. La considération des minorités culturelles permet des échanges fructueux dans un climat de confiance, elle limite les risques d'exclusion ou de malentendus entre les communautés.</p>

		<p>Comment? En adoptant une attitude d'ouverture, de respect des différences, d'entraide, de partage entre les cultures. En favorisant l'expression des éléments distincts des cultures minoritaires, en leur permettant de créer, de diffuser et de distribuer leurs expressions culturelles et d'y avoir accès de manière à favoriser leur propre développement. En faisant connaître les utilisations traditionnelles des ressources, les racines des langues et des coutumes, en reconnaissant la spiritualité et la relation au territoire et à ses ressources des différentes cultures.</p>
Objectif 2.4	Offrir un accès à la culture par l'éducation à tous les niveaux	<p>Quoi? Favoriser une éducation à la culture et promouvoir, soutenir et rendre accessibles des activités culturelles et artistiques pour le plus grand nombre.</p> <p>Pourquoi? L'éducation joue un rôle fondamental dans la protection et la promotion des expressions culturelles. L'accès équitable à une diversité d'expressions culturelles et l'accès des cultures aux moyens d'expression et de diffusion constituent des éléments importants pour mettre en valeur la diversité culturelle et encourager la compréhension mutuelle entre les cultures.</p> <p>Comment? En favorisant l'épanouissement personnel par l'accès à l'éducation, aux loisirs et à la culture. En s'assurant que l'éducation soit attentive à l'identité et à la diversité culturelle. En favorisant le contact du plus grand nombre avec la culture et avec les services culturels. En comblant l'écart culturel entre les individus ou les groupes. En améliorant l'offre culturelle et en facilitant l'accès aux sites patrimoniaux et aux activités culturelles. En encourageant la créativité et les capacités de production par la mise en place de programmes d'éducation, de formation et d'échanges dans le domaine culturel.</p>
Thème 3	Diversité de l'offre culturelle	<p>Quoi? favoriser par la connaissance le dialogue entre et à l'intérieur même des cultures, favoriser la diversité des formes d'expressions culturelles, tendre vers l'équilibre et l'équité entre les cultures (équilibre dans les flux d'échange, dans l'offre, dans les échanges culturels).</p> <p>Pourquoi? Connaître l'autre permet d'éviter des conflits.</p>

		<p>Comment? en assistant ceux qui en ont besoin, en stimulant l'offre et la diffusion, en mesurant le degré d'ouverture aux autres cultures via les médias de masse par exemple, en accueillant les produits culturels externes tout en favorisant les produits locaux, en stimulant ou en renforçant les capacités locales de production de produits culturels. En reconnaissant les statuts de l'artisan et de l'artiste.</p>
Objectif 3.1	Favoriser l'interculturalité	<p>Quoi? Encourager le dialogue entre les cultures afin d'assurer des échanges culturels équilibrés, dans le respect interculturel, pour construire une culture de la paix.</p> <p>Pourquoi? L'interculturalité renvoie à l'existence et à l'interaction équitable de diverses cultures, ce qui permet de générer des expressions culturelles partagées. L'interculturalité permet l'enrichissement des sociétés par l'interaction de leurs différentes composantes. La culture qui résulte de l'interculturalité devient par le fait même unique.</p> <p>Comment? En valorisant l'expression de l'appartenance culturelle et en reconnaissant le rôle essentiel de l'interaction entre les cultures. En se questionnant, collectivement, pour identifier des valeurs communes et en favorisant l'adhésion des groupes culturels à ces valeurs. En créant un cadre de tolérance, de justice sociale et de respect mutuel entre les peuples et les cultures. En partageant les savoir-faire issus des traditions, au-delà des groupes culturels.</p>
Objectif 3.2	Assurer l'équilibre et l'équité entre les cultures	<p>Quoi? Éviter la prédominance d'une affirmation culturelle au détriment des autres cultures minoritaires.</p> <p>Pourquoi? L'équilibre et l'équité entre les cultures permettent la création d'un climat de vie sain et convivial, favorisant la cohésion sociale. Cette cohésion sociale augmente la résistance et la résilience des individus, des organisations et des collectivités face aux changements ou aux perturbations.</p> <p>Comment? En préservant la diversité des expressions culturelles des risques liés à la mondialisation, notamment au regard des risques de déséquilibres entre la culture des pays industrialisés et celle des pays en développement. En renforçant les valeurs de respect, de solidarité, d'ouverture. En valorisant les relations harmonieuses, les bonnes interactions et l'apprentissage du vivre ensemble. En créant des lieux d'échange, de dialogue, de diffusion et de réalisation d'actions collectives.</p>

Objectif 3.3	Soutenir la diversité des expressions culturelles	<p>Quoi? Soutenir la création, la production, la diffusion en protégeant la liberté d'expression.</p> <p>Pourquoi? Intégrer la culture dans les démarches de développement à tous les niveaux, afin de créer des conditions propices au développement durable.</p> <p>Comment? En responsabilisant l'ensemble des acteurs envers l'importance d'assurer le développement viable du secteur culturel.</p>
Thème 4	Contribution de la culture au développement économique	<p>Quoi? Développer un environnement structuré et soutenir les activités créatives culturelles.</p> <p>Pourquoi? Les pratiques culturelles peuvent être créatrices d'emplois et génératrices de revenus et donc contributives à la lutte contre la pauvreté.</p> <p>Comment? En mettant en place un cadre législatif et/ou réglementaire adapté au développement du secteur culturel, aux marchés, à la protection des créateurs. En intégrant des technologies de l'information et de la communication (TIC), dont le numérique.</p>
Objectif 4.1	Créer des conditions favorables à l'émergence d'une industrie culturelle génératrice d'emplois et de richesse	<p>Quoi? L'émergence d'une industrie culturelle peut rendre attrayantes les carrières dans le domaine des arts et de la culture et favoriser la diffusion des expressions culturelles sur tout le territoire.</p> <p>Pourquoi? Dans des conditions favorables, l'émergence d'une industrie culturelle composée de PME et de groupes de plus grande envergure favorise la création d'emplois de valeur ajoutée à l'échelle locale, nationale et internationale.</p> <p>Comment? En créant des outils pour détecter et récompenser les initiatives culturelles locales comme des prix, des festivals, des espaces médiatiques dédiés à l'expression culturelle.</p>
Objectif 4.2	Rendre explicites les liens entre la culture, le développement, l'emploi et la prospérité économique	<p>Quoi? Reconnaître et affirmer l'importance du lien entre la culture, le développement, l'emploi et la prospérité économique et encourager les actions visant la mise en valeur de ces liens.</p>

		<p>Pourquoi? La culture est un des aspects fondamentaux du développement et les aspects culturels du développement sont aussi importants que ses aspects économiques, sociaux ou environnementaux. Inversement, le développement influence la culture d'une société, ses attitudes envers l'environnement, ses modes de consommation et de production, ses attentes envers le futur. La culture peut être un secteur économique important, générateur d'emplois, de revenus et de prospérité.</p> <p>Comment? En développant l'industrie culturelle comme source d'emplois et de revenus. En intégrant le facteur culturel à la pensée économique sur le développement, tout en évitant de traiter les activités, biens et services culturels comme ayant exclusivement une valeur commerciale. En s'assurant que les acteurs locaux puissent intégrer les principes du développement durable à leur propre culture en les adaptant. En favorisant l'adaptation culturelle au changement.</p>
Objectif 4.3	Développer la connaissance du passé et de l'histoire	<p>Quoi? Les acquis culturels ou traditionnels peuvent être la source de développement économique qui doit profiter équitablement à l'ensemble des parties impliquées.</p> <p>Pourquoi? Dans le cas d'une monétarisation d'acquis culturels ou traditionnels, il est nécessaire de réfléchir un partage équitable du retour sur le bénéfice.</p> <p>Comment? En associant les parties prenantes impliquées. En réfléchissant la notion de propriété des savoirs immatériels et traditionnels.</p>

Dimension gouvernance	Répondre à des besoins de participation, de démocratie, d'intégration et de transparence	<p>Quoi? Assurer une saine gestion des projets et des risques associés et favoriser la participation du plus grand nombre.</p> <p>Pourquoi? Pour démontrer un engagement clair envers le développement durable et pour favoriser la mise en œuvre d'une démarche cohérente, pertinente et transparente.</p> <p>Comment? En intégrant des principes de saine gestion, d'engagement, de participation, de reddition de comptes, de transparence, de prise en considération des intérêts des individus et des collectivités, en assurant une saine gestion des risques.</p>
Thème 1	Gestion et aide à la décision	<p>Quoi? Il existe plusieurs outils et processus de gestion qui permettent à l'organisation de prendre des décisions, de concevoir des projets et de les mettre en œuvre.</p> <p>Pourquoi? L'utilisation de processus de gestion et d'aide à la décision améliore la prise en compte des principes du développement durable, ils favorisent l'atteinte des orientations et des objectifs organisationnels en matière de développement durable.</p> <p>Comment? En optimisant et en adaptant les modes de gestions et de prises de décisions pour y inclure les enjeux et les principes de développement durable.</p>
Objectif 1.1	Optimiser l'utilisation des outils et des processus de gestion	<p>Quoi? Assurer une saine gestion des projets ou des démarches de développement durable par l'utilisation des outils appropriés.</p> <p>Pourquoi? L'utilisation des outils et processus de gestion peut favoriser la flexibilité, le suivi et l'adaptation des projets ou de la démarche, tout en validant régulièrement que le projet évolue dans le sens désiré.</p> <p>Comment? En adoptant une politique de développement durable, en mettant en place un système de gestion, en adaptant les processus de gestion en place pour tenir compte du développement durable, en incluant les enjeux de développement durable dans la planification stratégique, en se fixant des objectifs et un plan d'action, en se donnant des échéances et en se dotant d'un processus de reddition de comptes.</p>

Objectif 1.2	Améliorer les processus de décision	<p>Quoi? Faciliter et améliorer les processus de prise de décision dans le cadre du développement durable.</p> <p>Pourquoi? Pour améliorer la capacité de prendre des décisions plus adaptées, intégrant toutes les dimensions du développement durable.</p> <p>Comment? En utilisant des outils d'aide à la décision multicritère, en favorisant une démarche transversale et transdisciplinaire de prise de décision. En éclairant les choix des décideurs préalablement à la prise de décision. En faisant preuve de transparence quant aux choix qui doivent être faits et aux éléments sur lesquels reposent ces choix.</p>
Objectif 1.3	Viser l'amélioration continue	<p>Quoi? Mettre en place une stratégie d'amélioration continue.</p> <p>Pourquoi? Un processus d'amélioration continue permet une gestion flexible et évolutive, qui permet à l'organisation ou au projet de s'adapter aux contextes changeants. Cette façon de faire aide à comprendre les processus et à s'approprier les objectifs du développement durable.</p> <p>Comment? En améliorant les modes d'action et les outils de gestion. En corrigeant le projet au fur et à mesure que le projet évolue. En capitalisant sur les retours d'expériences et les enseignements tirés pour faire évoluer les pratiques.</p>
Thème 2	Participation et démocratie	<p>Quoi? Reconnaître et encourager la participation de tous les acteurs de la société au processus de décision et associer les citoyens aux projets qui les concernent.</p> <p>Pourquoi? Fondée sur l'efficacité des décisions prises par les individus, la participation et l'engagement des citoyens et des groupes qui les représentent sont nécessaires pour définir une vision concertée du développement.</p> <p>Comment? En mobilisant les différents outils de participation pour informer, consulter et concerter. En assurant la qualité de la participation par la clarté des règles, la transparence et la flexibilité des processus, la représentativité et l'utilisation de nouvelles technologies. En faisant un suivi de la participation et des prises de décision afin de favoriser la transparence du processus.</p>

Objectif 2.1	Chercher à développer des partenariats	<p>Quoi? Favoriser l'établissement de partenariat tout au long de la réalisation du projet.</p> <p>Pourquoi? Car chacun des partenaires de l'association y gagne quelque chose, les faiblesses de l'un peuvent être compensées par les forces de l'autre et le projet peut être mieux supporté dans les périodes difficiles. La recherche de partenariat oblige le promoteur à préciser ses objectifs et à en exposer la pertinence, ce qui amène habituellement des pistes de bonification et permet d'éviter des erreurs coûteuses.</p> <p>Comment? En identifiant les partenaires potentiels, en évaluant la complémentarité des compétences et des forces, en proposant des partenariats durables et équitables.</p>
Objectif 2.2	Favoriser l'engagement et la mobilisation	<p>Quoi? La première étape d'une démarche de développement durable est d'accepter de faire les choses autrement, de s'engager à mettre en œuvre des actions concrètes. Cet engagement devrait émaner du plus grand nombre de parties prenantes (toute personne ou tout groupe qui influence ou est influencé par l'organisation ou par le projet).</p> <p>Pourquoi? Un engagement fort et concret des parties prenantes facilite leur mobilisation pour la réalisation du projet, l'existence d'une volonté forte de le mener à terme est gage d'une plus grande durabilité.</p> <p>Comment? En annonçant publiquement l'engagement des décideurs, responsables, et des parties prenantes. En mettant en place des actions qui visent à mobiliser des individus ou des groupes, à favoriser leur engagement. En engageant les responsables du projet à apporter des changements positifs. En partageant les préoccupations de développement durable avec les partenaires. En assurant la coordination politique, technique et financière du projet, en garantissant un portage politique fort et pérenne.</p>
Objectif 2.3	Instaurer une vision partagée	<p>Quoi? Créer et partager une vision commune du projet dans une perspective de développement durable.</p> <p>Pourquoi? Pour préciser les positions, les intérêts et les attentes réciproques, pour créer un consensus sur les objectifs à atteindre.</p>

		<p>Comment? En créant des espaces de dialogue avec les parties prenantes. En introduisant la perspective du long terme dans les réflexions, en effectuant des ateliers de vision sur l'avenir du projet. En validant les diagnostics avec tous les acteurs, en identifiant les besoins communs et les projets mobilisateurs. En débattant de projets possibles à partir d'un plan global de référence partagé et accepté.</p>
Objectif 2.4	Favoriser la participation des parties prenantes	<p>Quoi? Favoriser la participation et l'implication des parties prenantes, des acteurs intéressés ou influents, tant pour le design du projet que pour sa mise en œuvre.</p> <p>Pourquoi? Pour améliorer les décisions prises (faire de meilleurs choix et des choix acceptables), pour améliorer les processus de prise de décision et faire évoluer les représentations des acteurs par l'apprentissage mutuel.</p> <p>Comment? En identifiant les parties prenantes influentes et en les intégrant dans les instances techniques et décisionnelles. En proposant des lieux de concertation, en facilitant le dialogue et l'expression, en créant un processus d'écoute en continu. En mettant à disposition une information crédible et transparente et en offrant des moyens d'expertise aux parties prenantes. En prenant en compte les avis émis, en optimisant les échanges et le partage des visions, opinions et points de vue.</p>
Objectif 2.5	Assurer une information transparente par des mécanismes de communication appropriés	<p>Quoi? Utiliser des mécanismes de communication pertinents pour optimiser les échanges avec les parties prenantes et favoriser la diffusion de l'information relative au projet, aux actions et aux décisions.</p> <p>Pourquoi? L'accès à une information de qualité (pertinente, compréhensible et complète) améliore la collaboration entre les personnes et les groupes, facilite le partage de l'information et des connaissances et aide à prendre des décisions plus adaptées aux besoins et au contexte.</p> <p>Comment? En adaptant les mécanismes de communication existants, en créant de nouveaux mécanismes d'animation et de concertation. En prévoyant des méthodes d'expression et de résolution des conflits. En optimisant le potentiel des technologies de l'information et des communications. En diffusant les coordonnées d'un contact à l'intention des personnes qui veulent poser des questions ou émettre des commentaires. En respectant le droit des individus à la vie privée.</p>

Objectif 2.6	Favoriser la démocratie	<p>Quoi? Valoriser la démocratie et favoriser des décisions prises par toutes les personnes touchées.</p> <p>Pourquoi? Parmi l'ensemble des systèmes politiques essayés par les populations humaines dans l'histoire, la démocratie semble celui qui permet le mieux de conserver un équilibre dynamique et une stabilité politique propice au développement humain à long terme.</p> <p>Comment? En incitant, en préparant et en supportant les personnes dans l'exercice de la citoyenneté active. En renseignant les citoyens sur leurs droits et responsabilités. En augmentant la capacité d'agir et de participer des personnes et des groupes, en favorisant l'émergence de projets citoyens.</p>
Thème 3	Suivi et évaluation	<p>Quoi? Le suivi et l'évaluation de l'évolution d'un projet ou d'une démarche permettent de vérifier que l'organisation progresse toujours selon les orientations, objectifs et cibles qu'elle s'est donnés.</p> <p>Pourquoi? Pour évaluer en toute transparence la qualité de la démarche et des actions mises en place, pour publiciser les éléments novateurs d'une démarche ou d'un projet,</p> <p>Comment? En mettant en place des mécanismes de suivi et d'évaluation en continu et en effectuant une reddition de compte fréquente et transparente.</p>
Objectif 3.1	Mettre en place des mesures de suivi et d'évaluation	<p>Quoi? Mettre en place des mécanismes permettant l'évaluation en continu de l'évolution du projet, des actions ou de la démarche.</p> <p>Pourquoi? Pour identifier les succès et les obstacles rencontrés, pour témoigner de l'atteinte ou non des cibles fixées, pour identifier les actions n'ont pas fonctionné et en trouver les raisons.</p> <p>Comment? En développant des plans de suivi pour les différentes étapes du projet. En se dotant d'objectifs, d'indicateurs de suivi pertinents, d'un tableau de bord de gestion. En mesurant régulièrement ces indicateurs, en mesurant les améliorations et les dysfonctionnements. En veillant à la participation des parties prenantes dans les processus d'évaluation et d'amélioration.</p>

Objectif 3.2	Rendre des comptes de façon transparente	<p>Quoi? Communiquer de façon transparente les résultats de la démarche ou du projet.</p> <p>Pourquoi? Pour favoriser les réactions rapides en cas de dysfonctionnement et pour mettre en œuvre des mesures de correction ou de bonification, pour répondre à un objectif de transparence.</p> <p>Comment? En déterminant préalablement les mécanismes de reddition de comptes. En produisant les bilans appropriés (bilan de développement durable, de responsabilité sociale, rapport annuel, etc.) et en les diffusant de façon transparente auprès des parties intéressées. En offrant des informations sur les aspects liés à la santé, à la sécurité, à l'environnement. En faisant des évaluations honnêtes de l'efficacité des actions. En évaluant la pertinence d'une certification ou d'une homologation.</p>
Thème 4	Intégration du projet	<p>Quoi? Les organisations devraient porter une attention particulière à l'intégration de leurs projets ou de leurs activités dans la collectivité où ils s'implantent.</p> <p>Pourquoi? Une bonne intégration et une cohérence des actions sont garantes de l'acceptabilité et de la durabilité des projets et des activités.</p> <p>Comment? En respectant les caractéristiques de la collectivité (besoins, enjeux), en favorisant l'acceptabilité sociale. En respectant le cadre réglementaire local et national, en concevant des projets adaptés et adaptables.</p>
Objectif 4.1	Considérer le contexte légal	<p>Quoi? Prendre en compte le contexte juridique, réglementaire et contentieux dans la conception et la réalisation du projet.</p> <p>Pourquoi? La conformité réglementaire est souvent une condition sine qua non de la réalisation d'un projet.</p> <p>Comment? En s'informant sur le contexte légal là où le projet sera implanté. En visant la conformité réglementaire et même au-delà. En considérant les possibilités d'évolution du contexte légal.</p>

Objectif 4.2	Inclure des enjeux locaux	<p>Quoi? Connaître les caractéristiques des groupes sociaux et leurs centres d'intérêt et définir un projet qui considère leurs enjeux de développement.</p> <p>Pourquoi? Chaque collectivité a ses propres enjeux de développement selon leur contexte, l'inclusion de ces enjeux dans le développement du projet augmente sa pertinence et sa viabilité.</p> <p>Comment? En proposant des échanges avec la collectivité, en écoutant attentivement les habitants. En considérant les besoins et des attentes des habitants et en les prenant en compte dans la conception du projet. En s'assurant que le projet apporte un enrichissement à la collectivité, en favorisant le développement du territoire, la vitalité économique, la création d'emplois. En investissant dans le développement local (investissement social, dons, bénévolat).</p>
Objectif 4.3	Assurer la cohérence et l'intégration	<p>Quoi? Agir de façon globale et intersectorielle en tenant compte simultanément des dimensions économiques, sociales et environnementales, au niveau local et global.</p> <p>Pourquoi? Les projets ont souvent une double portée (locale et globale), ils s'inscrivent dans un maillage institutionnel à plusieurs niveaux et ils affectent à la fois l'environnement, l'économie, la culture, etc.</p> <p>Comment? En participant aux différents mécanismes de concertation sur le développement (local, régional, national). En s'assurant de la cohérence du projet avec les documents de planification locale et avec les orientations territoriales. En vérifiant la capacité des infrastructures et équipements existants, en calibrant les objectifs du projet à la réalité locale, en proposant des mesures proportionnées et en s'assurant de leur faisabilité. En améliorant la collaboration et la mise en valeur des forces régionales.</p>
Objectif 4.4	Assurer le réalisme et l'adaptabilité du projet	<p>Quoi? S'assurer du réalisme et de la faisabilité du projet, mettre en place des mesures qui permettent l'adaptabilité du projet</p> <p>Pourquoi? Pour augmenter la viabilité du projet et son acceptation, pour que le projet puisse évoluer dans le temps et dans l'espace, face aux changements de besoins et de contexte.</p>

		<p>Comment? En tenant compte de l'état de l'art, des normes, des prescriptions techniques en vigueur. En considérant les obstacles potentiels. En s'assurant d'avoir les ressources et l'expertise nécessaires à la réalisation du projet. En adoptant une démarche de projet flexible et réversible, en modulant le projet, en prévoyant des solutions alternatives anticipant les évolutions probables. En considérant des projets futurs dans le montage initial (modernisations, aménagements connexes, extension ou redimensionnement, renforcement des capacités).</p>
Objectif 4.5	S'assurer de l'acceptabilité sociale du projet	<p>Quoi? S'assurer que le projet est accepté par la collectivité locale qui va l'accueillir.</p> <p>Pourquoi? L'acceptabilité sociale est liée à la perception de la validité et de l'équité du projet, à sa légitimité aux yeux des acteurs. L'acceptabilité d'un projet lui confère une plus grande durabilité politique et sociale.</p> <p>Comment? En prévoyant des mécanismes de concertation en amont du projet, en anticipant les conflits d'usage et les points de blocage. En tenant compte des stratégies d'acteurs et des attentes de la population, en se préoccupant des craintes et des inquiétudes de la population. En favorisant l'appropriation du projet et l'adhésion par la population. En prévoyant une stratégie de communication et d'information en continu. En optimisant les retombées locales du projet.</p>
Thème 5	Subsidiarité	<p>Quoi? Accorder un pouvoir d'action et de décision aux personnes et aux collectivités les plus concernées par un problème.</p> <p>Pourquoi? Pour trouver les solutions les plus adaptées, le plus près de l'endroit où les problèmes se posent et avec les personnes et les collectivités directement touchées par ces problèmes.</p> <p>Comment? En articulant les niveaux de décision, en respectant le principe de subsidiarité, en mutualisant les moyens d'action et en favorisant une responsabilisation des acteurs.</p>
Objectif 5.1	Rapprocher la prise de décision des acteurs concernés	<p>Quoi? Donner le pouvoir de décision à ceux qui sont le plus près des conséquences de ces décisions, tout en le rapprochant le plus possible des citoyens et des communautés locales.</p>

		<p>Pourquoi? Pour assurer une participation accrue à la prise de décision et pour favoriser les solutions les plus adaptées aux réalités locales.</p> <p>Comment? En répartissant adéquatement les lieux de décision, en déléguant les pouvoirs et les responsabilités au niveau approprié d'autorité. En améliorant l'articulation des échelles spatiales et économiques. En favorisant l'engagement, la collaboration et la coopération des partenaires suprarégionaux.</p>
Objectif 5.2	Favoriser la responsabilisation des acteurs	<p>Quoi? Confier aux acteurs des responsabilités pour lesquelles ils sont imputables.</p> <p>Pourquoi? Pour faire en sorte que chaque personne, organisation ou collectivité prenne conscience de sa responsabilité d'agir davantage dans le sens du développement durable.</p> <p>Comment? En définissant et en diffusant clairement les rôles et les responsabilités des parties prenantes et en formalisant leur engagement. En s'assurant d'un partage équitable des responsabilités entre les parties prenantes selon les capacités de chacune, en s'assurant qu'elles disposent des moyens nécessaires pour les assumer. En faisant la promotion d'une gestion axée sur l'autonomie et la transparence. En encourageant les conduites exemplaires et les comportements responsables, en respectant la déontologie professionnelle.</p>
Thème 6	Gestion du risque	<p>Quoi? Un risque est une évaluation quantifiée du caractère critique d'un événement indésirable. Il se mesure par la combinaison de la probabilité et de la gravité du dommage.</p> <p>Pourquoi? La bonne gestion des risques permet de réduire les probabilités et les conséquences néfastes des activités humaines et des aléas naturels.</p> <p>Comment? En identifiant les risques prévisibles. En appliquant les principes de prévention, de précaution et d'équité en matière de gestion des risques.</p>
Objectif 6.1	Appliquer le principe de prévention	<p>Quoi? Privilégier une approche préventive plutôt que curative : en présence d'un risque connu, des actions de prévention, d'atténuation et de correction doivent être mises en place, en priorité à la source.</p> <p>Pourquoi? Pour intervenir en amont et instaurer des mesures visant à limiter ou à diminuer les éventuels impacts négatifs d'un projet sur le plan social, économique ou écologique</p>

		<p>Comment? En considérant les risques économiques, sociaux et environnementaux. En évaluant le niveau et la nature des risques, ainsi que les groupes et individus concernés. En mettant en œuvre des mesures d'atténuation pour réduire ou contrôler les activités à risque. En élaborant un programme de surveillance de l'évolution des risques.</p>
Objectif 6.2	Appliquer le principe de précaution	<p>Quoi? Adopter une approche de précaution lorsqu'il y a un risque de dommage grave ou irréversible.</p> <p>Pourquoi? L'absence de certitude scientifique complète ne doit pas servir de prétexte pour remettre à plus tard l'adoption de mesures effectives visant à prévenir une dégradation de l'environnement.</p> <p>Comment? En considérant l'émergence possible de nouveaux risques et le potentiel de dommages. En évaluant la pertinence de mesures de précautions élaborées ou mises en œuvre, en définissant les comportements possibles devant l'incertitude du risque envisagé. En évaluant les possibilités de réversibilité de l'action en cas de dommage grave, en identifiant les responsables de dommages potentiels.</p>
Objectif 6.3	Favoriser une répartition équitable des risques	<p>Quoi? Réduire les inégalités face aux risques en traitant en priorité les populations exposées.</p> <p>Pourquoi? Pour s'assurer que les risques environnementaux, économiques et sociaux des actions soient distribués équitablement entre les groupes ou les populations.</p> <p>Comment? En caractérisant les facteurs de risque pour les populations touchées. En déterminant les groupes vulnérables par le risque connu. En informant et sensibilisant les acteurs concernés. En évaluant la pertinence d'agir sur certains facteurs de risque ou de maintenir les activités existantes. En créant des plans d'urgence et des processus de gestion de crise. En améliorant la capacité de prise en charge collective du risque et en formant les habitants et les responsables à réagir face à une situation de crise.</p>

Annexe 2 : Détails du calcul des résultats globaux (dimensions et thèmes)

La note de chaque objectif est obtenue en multipliant la valeur de l'évaluation par la valeur de la pondération. Ensuite, il faut multiplier la pondération par 100 pour connaître la note maximale qu'aurait pu obtenir l'objectif pour obtenir une valeur relative.

Par exemple, si l'on a pondéré un objectif à 2, et qu'il a été évalué à 40 %, la note obtenue sera de 80 (c.-à-d. $2 * 40$) sur une note maximale de 200 (c.-à-d. $2 * 100$), pour une note de 80/200. Il suffit ensuite de répéter ce calcul pour chaque objectif.

Exemples

- Un objectif pondéré 1 qui aurait une évaluation de 40 aura une note de 40 sur une possibilité de 100
- Un objectif pondéré 2 qui aurait une évaluation de 70 aura une note de 140 sur une possibilité de 200
- Un objectif pondéré 3 qui aurait une évaluation de 20 aura une note de 60 sur une possibilité de 300

Le résultat global d'une dimension (ou d'un thème) est la moyenne pondérée des notes de l'ensemble des objectifs de cette dimension (ou thème).

Pour obtenir la moyenne pondérée, le logiciel fait la somme des notes de tous les objectifs, divisée par la somme des maximums pouvant être atteints pour tous les objectifs.

En prenant pour exemple les trois objectifs de l'encadré précédent, nous obtenons

Une note globale de 240 ($40+140+60$)

Sur un maximum possible de 600 ($100+200+300$)

Ce qui donne un résultat (moyenne pondérée) de 40 % ($240/600$)

C'est de cette façon que sont calculés les résultats globaux des 6 dimensions du développement durable, ainsi que les résultats des 35 thèmes. Ces résultats sont par la suite illustrés par le pentagone, l'indice de gouvernance et les six diagrammes radars.

Annexe 3 : Historique de la grille d'analyse de la Chaire en éco-conseil

L'outil actuel est le fruit du travail de nombreux professionnels, bénévoles et étudiants universitaires, dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean (Québec, Canada), à Strasbourg (France) et ailleurs dans le monde.

Voici quelques points de repère importants dans l'évolution de cet outil d'analyse, dont l'historique est intimement lié à l'histoire de la Chaire en éco-conseil et des multiples formations qui en découlent.

- 1988-1991 : Un besoin d'opérationnalisation et de contrôle
- 1991-1994 : Élaboration de principes
- 1994-2003 : développement de la grille et premières évaluations
- 2003-2007 : Informatisation de la grille
- 1994 à aujourd'hui : Application et amélioration de l'outil
- 1999-2011 : Élaboration et mise à jour du guide d'utilisation
- Depuis 2006 : Ateliers et formation sur la grille
- 2011 : Mise à jour importante avec l'ajout de l'indice de gouvernance
- 2011 : Élaboration et intégration dans le guide d'une méthodologie d'interprétation des résultats plus précise
- 2014 : Mise à jour et ajouts (dimension culturelle, indice de cohérence et Indice de qualité des données)
- 2014 : Adaptation de la Grille d'analyse de développement durable de l'UQAC pour l'Organisation internationale de la Francophonie.